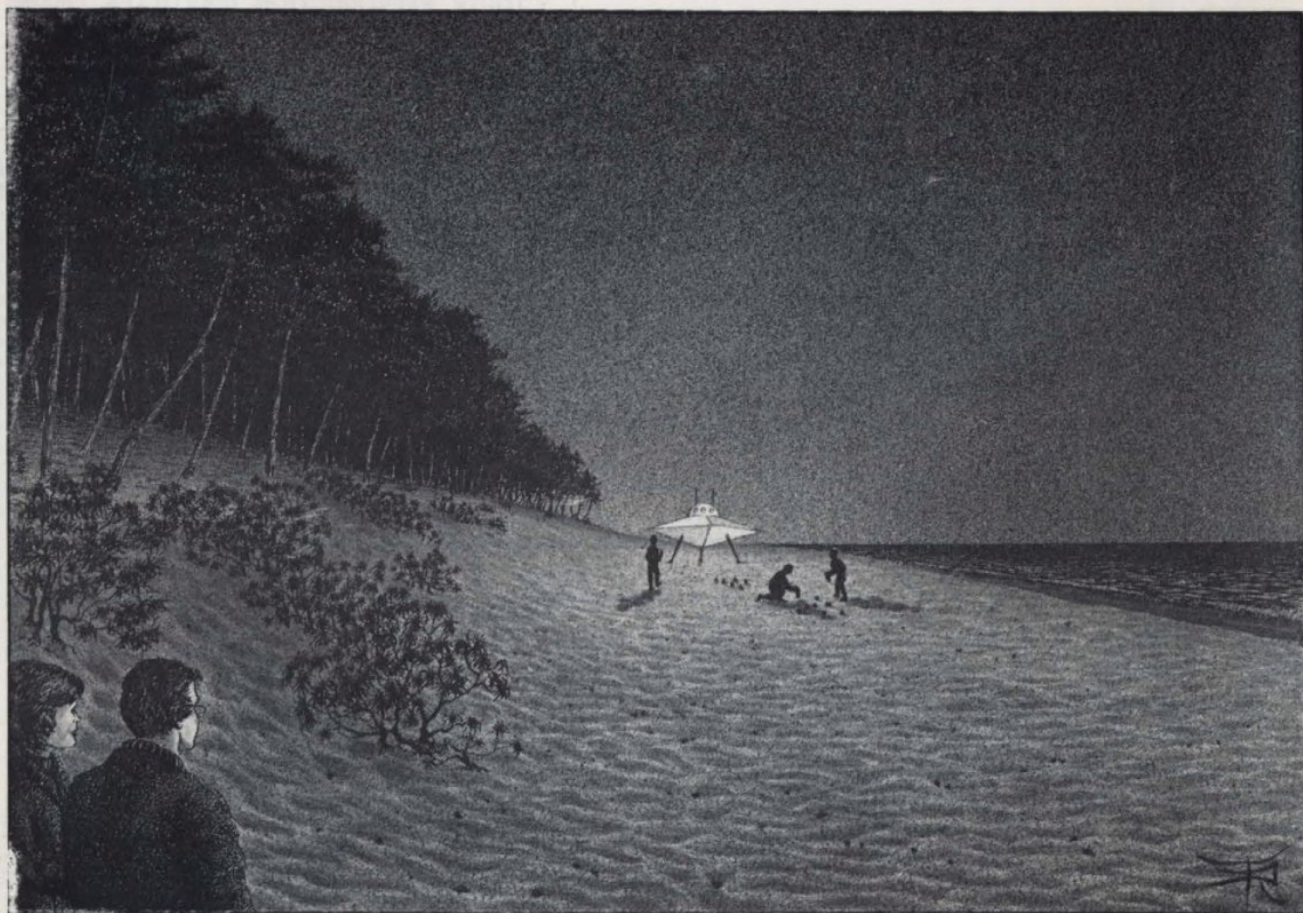


LUMIÈRES

DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



Sur une plage proche de Nuble (Chili)

(Voir pages 15 et 16)

(Interprétation de R. TALLÉ d'après le texte)

La politique du secret

(Voir page 3)

En première parution simultanée mondiale
**Etude de 100 atterrissages
ibériques**

(Voir page 7)

**Le fichier informatique
de documentation
sur les U.F.O.**

(Voir page 24)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 2 : LES CONTRE-ENQUETES DU CATALOGUE J. VALLÉE.
PAGE 3 : LA POLITIQUE DU SECRET, par J.-F. DELPECH-LABORIE.
PAGE 7 : ETUDE DE CENT ATERRISSAGES IBERIQUES, par Vicente BALLESTER-OLMOS et Jacques VALLÉE.
PAGE 12 : UN NOUVEAU MARLIENS... ESPAGNOL CETTE FOIS, par G. CAUSSIMONT.
PAGE 17 : DANS L'OUEST DE LA FRANCE : OBSERVATIONS A FONTENAY-LE-COMTE, NANTES, SAINT-NAZAIRE, RENNES, ET SCAER LE 26-2-70 (suite et fin).
PAGE 21 : COURRIER « RESUFO », par Michel MONNERIE.
PAGE 23 : LE COLLOQUE DE LYON DU 8-11-70 (suite et fin).
PAGE 24 : F.I.D.U.F.O. (Fichier Informatique de Documentation sur les U. F. O.).
PAGE 26 : UN ARTICLE DU JOURNAL « LE MONDE », ET LA REPOSE d'Aimé MICHEL.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLES (MEME PARTIELLE), DE DESSINS, DE PHOTOGRAPHIES, DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU NOM DE LA REVUE, ET DE SON ADRESSE.

ABONNEMENTS

(Tout changement d'adresse doit être accompagné de 1 F)

« Lumières dans la Nuit » assure plusieurs publications, d'où les possibilités suivantes :

- A) En février — avril — juin — août — octobre — décembre, un numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes (24 pages), accompagné de 8 « Pages Supplémentaires » traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).
B) Comme ci-dessus, le numéro consacré aux mystérieux objets célestes et problèmes connexes, SANS les « Pages Supplémentaires ».
C) En janvier — mars — mai — juillet — novembre (septembre exclu), un numéro consacré entièrement aux M.O.C., sous-titré « Contact-Lecteurs ». Il est fait une très large place aux observations des lecteurs de L.D.L.N., publie des enquêtes nombreuses, comporte la Tribune des jeunes, et des conseils pratiques (16 pages).

FORMULES D'ABONNEMENTS

- A) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 24 F — de soutien : 30 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 13 F — de soutien : 16 F
B) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 18 F — de soutien : 22 F
ABONNEMENT SIX MOIS : ordinaire : 10 F — de soutien : 12 F
C) ABONNEMENT ANNUEL : ordinaire : 10 F — de soutien : 12 F

ETRANGER : majoration de 2 F sur les divers abonnements, par mandats internationaux ou autres moyens.

Les coupons réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,80 F.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins », 43-LE CHAMBON-SUR-LIGNON, C.C.P. : 27-24-26 LYON.

ATTENTION !

SEULE L'ENVELOPPE D'ADRESSE INDIQUE ET PORTE LA MENTION QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE, ACCOMPAGNE D'UNE FLECHE ROUGE VISIBLE.

LES CONTRE ENQUÊTES DU CATALOGUE J. VALLÉE

Il était nécessaire en ce début 1971 de faire une mise au point de l'avancement de cette lourde tâche que sont les contre-enquêtes systématiques des cas signalés par le Catalogue Vallée pour 1954, et que nous avons publiés tout au long de nos numéros.

Nous avons pris la peine de toucher individuellement l'enquêteur qui était le mieux placé pour l'entreprendre, mais force est de constater qu'au bout d'un an beaucoup de travail reste encore à faire.

Nous n'ignorons pas la difficulté de la tâche, mais il est bien sûr que sans effort rien ne peut se réaliser, et qu'un enquêteur digne de ce nom se doit d'apporter sa contribution à l'effort collectif, dans la spécialité qu'il a sollicitée

(Suite page 28)

LA POLITIQUE DU SECRET

Depuis un certain temps il était utile de revenir sur cet aspect du problème M. O. C., généralement assez méconnu dans ses détails. Il y a quelques semaines m'est parvenu le texte ci-dessous; mes collaborateurs, F. LAGARDE, Aimé MICHEL et moi-même avons trouvé cet article plein d'intérêt et bien documenté, il répond sans doute à l'attente générale. Il faut mettre l'accent sur le fait que son auteur, J.-F. DELPECH-LABORIE, vient seulement de passer le cap de ses 17 ans. Puisse ce bel exemple devenir contagieux.

Il y a un point sur lequel il convient d'insister : c'est l'INCOMPETENCE et l'IRRESPONSABILITE des gouvernants de tous pays vis-à-vis du problème qui nous occupe. Pour un homme politique est intéressant ce qui sert sa carrière. A quoi lui servent les M.O.C. ? A rien, ou à faire rire. Alors...

R. V.

Le 11 janvier 1969, il y a donc environ deux ans, la Commission présidée par Edward U. Condon publiait son tristement célèbre rapport. L'ayant ratifié, l'Académie Nationale des Sciences des Etats-Unis donna aux savants « orthodoxes » du monde entier la satisfaction illusoire d'une victoire soi-disant facile et définitive... Avec deux années de recul, on peut tout d'abord affirmer que, bien heureusement, l'illusion des braves savants conformistes est une fois de plus à rejeter au rancart : en dépit d'une portée sensible du rapport dans certaines couches du public, les UFO continuent de sillonner nos cieux (ayant le mauvais goût de ne pas se conformer aux conclusions du rapport, qu'ils n'ont sans doute pas lu !) et beaucoup de gens continuent de s'y intéresser ; la recherche « ufologique » est donc toujours aussi active.

D'une manière générale, la Commission Condon n'est que l'apothéose malheureuse d'une politique menée en ce sens depuis presque vingt-cinq ans par l'ensemble des gouvernants, quelle que soit leur « couleur ». On a déjà beaucoup écrit sur les défauts et les lacunes de la Commission Condon, dans ses méthodes et ses résultats. Y revenir serait une inutile répétition (1). Réfléchir au problème de l'attitude générale des activités officielles face aux UFO est plus intéressant : c'est en effet un étrange paradoxe que de voir tous ces gouvernements, disposant par excellence des moyens d'information les plus rapides et les plus étendus, nier avec rage les manifestations insolites du ciel observées un peu partout par toutes sortes de gens, chaque jour nous en apporte de nouvelles preuves. Mais aborder cette question, c'est entrer dans un domaine bien épineux. D'une part les renseignements sont fragmentaires, incertains, difficiles à vérifier ; d'autre part, si tous les spécialistes sont unanimes à souligner la chose, rien ne va plus lorsqu'il s'agit d'en rechercher la cause : certains dénoncent l'attitude des autorités, mais ne veulent y voir que négligence et incompétence ; et d'autres, à l'extrême opposé, protestent avec véhémence contre une mystérieuse conspiration mondiale, dirigée par des

services ultra-secrets ou d'occultes associations économiques (?), faisant intervenir des groupes d'agents « silencer » allant jusqu'à supprimer les témoins ou les chercheurs trop gênants... Entre de mauvais plagiat de I. Fleming vaguement mêlés de science-fiction et une indulgence un peu naïve à l'égard de certains services officiels (symboles de vertu !), il est bien malaisé d'avoir une vision claire de ce problème ténébreux mais capital. Il n'est pas question d'entrer dans une stérile polémique mais plutôt d'envisager cette affaire sous l'angle des faits.

Pour tenter de démêler un écheveau aussi embrouillé, on peut au moins se raccrocher à un élément essentiel et maintenant bien établi : l'intérêt incontestable que portent aux UFO les services de renseignements Américains (C.I.A.) et Soviétiques, et leurs interventions directes, comme nous allons le voir, à la base des mesures de black-out ou de tromperie. Remontons dans le temps, et nous trouverons peut-être une origine possible de cet intérêt.

Avant 1940, les autorités officielles du monde entier ne se sont probablement jamais soucies des diverses observations dont on retrouve encore la trace. Il semble donc que ce soit au cours de la seconde guerre mondiale que leurs regards se sont portés sur ces phénomènes par l'intermédiaire des pilotes de guerre, dont il ne faut pas oublier le nombre considérable de rapports (2). A tel point que l'Armée de l'air nazie, la Luftwaffe, créa en 1944 un « Bureau Spécial 13 » chargé d'étudier ces rapports, activité prenant le nom code d'opération « Uranus » (3). Un an plus tôt, les services de renseignements britanniques avaient eux aussi formé un organisme d'enquête qui put établir, par le canal d'un agent double, que les objets mystérieux n'étaient pas d'origine allemande et causaient les mêmes soucis à ces derniers (3 et 4). Comme ceci le montre, ce sont donc les services de renseignements qui, en temps de guerre, se sont occupés en priorité de ce genre d'affaire. Et ne serait-ce pas justement en passant au crible les rapports des pilotes de chasse alliés qu'est né au sein des services secrets américains un intérêt pour les UFO qui paraît n'avoir jamais tari ensuite ?

Depuis 1947, les commissions d'enquêtes officielles chargées d'éclairer le problème UFO aux Etats-Unis ont connu bien des malheurs ! Ou bien elles se sont vues muselées et « liquidées » les unes après les autres, ou bien elles ont dégénéré en entreprises de mystification publique. Les détails les plus précis à leur sujet se trouvent par exemple dans le récent

**GRACE A LA PROGRESSION QUI SE
POURSUIT, CE NUMERO COMPORTE
4 PAGES DE PLUS SANS AUGMENTA-
TION DE PRIX.**

ouvrage d'Henry Durrant (3) et dans le savoureux petit livre d'Aimé Michel (Coll. Pour ou Contre) qui les commente avec son humour incisif (5).

Rappelons seulement les faits principaux.

Le 30 décembre 1947, James Forrestal, secrétaire d'Etat américain à la Défense, signe le décret de création de la première Commission « Project Sign », devant le nombre croissant des observations et les réactions du public. Depuis le début des événements, l'U.S. Air Force (USAF) feint la plus totale ignorance. Elle a pourtant déjà eu l'occasion d'étudier des rapports similaires, ceux de ses pilotes pendant la guerre et de ses bases scandinaves en 1946. « Project Sign » est placée sous la responsabilité de l'ATIC (Service de Renseignement technique de l'USAF) à la base de Wright-Patterson, Dayton, Ohio. Il dispose de moyens importants et son travail est très actif. Ce sera la première et la dernière Commission américaine sérieuse (6). En septembre 1948, « Project Sign » fait parvenir au chef d'Etat-Major de l'USAF un rapport top-secret, « The estimate of the situation ». Ce rapport soutient clairement l'hypothèse de l'origine interplanétaire des UFO.

« Project Sign » n'y survivra pas ! Le Pentagone repousse ses conclusions, puis le dissout purement et simplement. C'est la première amorce de la « politique du secret ». Cela dénote-t-il forcément dès cette date une hostilité systématique à la réalité des faits de la part de l'Etat-Major de l'USAF ? Peut-être pas. D'une part parce que les militaires du Pentagone ne sont pas plus bornés que ceux de l'ATIC, ensuite parce que les ouvrages du Major Donald Keyhoe nous montrent que l'atmosphère au sein de l'USAF à cette époque était plutôt à la perplexité et à l'indécision.

Cette réaction signifierait-elle alors que le service de renseignement que nous verrons apparaître dans l'affaire en 1953 faisait déjà pression sur l'USAF en 1948 ?...

Le 11 février 1949, le défunt « Project Sign » est transformé en « Project Grudge ». Le Capitaine Ruppelt révèle dans son livre (7) que, violemment secoué par la tempête qui vient de s'abattre du Pentagone, le personnel de l'ATIC a maintenant pris le parti d'une attitude beaucoup plus conforme aux vœux de l'Etat-Major ! Une ultime tentative est toutefois risquée avec la publication du communiqué du 24 avril 1949, encore orienté vers l'hypothèse interplanétaire. Le Pentagone réagit à nouveau violemment et en arrive même à opérer certaines purges à l'intérieur du « Project Grudge ». A partir de ce moment l'ATIC, deux fois échaudé, se contentera de réduire au maximum le nombre d'objets non-identifiés par le biais d'explications parfaitement douteuses et arbitraires. Ce traitement réussira si bien pendant toute l'année 1949 qu'il aboutira à un pourcentage négligeable de cas inexpliqués lors du rapport final de la Commission, en décembre, ce qui entraînera ipso facto la suppression de « Project Grudge », devenu « évidemment inutile ».

Durant presque deux ans, toutes les observations seront impitoyablement rejetées aux oubliettes, c'est-à-dire dans les archives de l'ATIC. Il faudra attendre octobre 1951 pour que « Project Grudge » soit rétabli, à la suite d'une observation survenue en présence d'importantes personnalités. La direction en est alors confiée à un officier de renseignement de l'ATIC, le Capitaine Edward Ruppelt. Son action à la tête de la Commission jusqu'en 1953 est énorme. Son premier

soin est de former une sous-Commission, Project Bear, véritable bureau scientifique composé des spécialistes de diverses disciplines. Il dispose de moyens plus étendus et plus modernes que l'ancien « Project Sign ». L'étude des rapports s'oriente vers une recherche objective et compétente. Ses pouvoirs sont encore accrus lorsque la Commission prend le nouveau nom de « Project Bluebook », en mars 1952. Tout ceci aboutit à une augmentation considérable des observations inexpliquées dans les statistiques officielles. Est-ce précisément cela qui gêne alors un certain service de renseignement, compte tenu de l'atmosphère générale consécutive à la vague de 1952 ? Quoiqu'il en soit, un jury scientifique est réuni en janvier 1953 par le Pentagone pour statuer définitivement (!) sur le problème UFO.

C'est le Jury Robertson ; il est en fait l'œuvre de la C.I.A.

Rappelons que tous les détails concernant le jury Robertson sont connus grâce aux documents découverts par le Dr Mac Donald au siège de l'ATIC en 1966. Le jury se réunit au Pentagone à partir du 12 janvier 1953, composé de plusieurs savants, présidés par le physicien H.P. Robertson, mais aussi du directeur de l'ATIC et des trois personnalités importantes de la C.I.A. Le « Project Bluebook » dépose ses conclusions, qui envisagent favorablement la réalité concrète des UFOS ; et au moment du rapport final, la C.I.A. se précipite au service de la Science ! Elle réclame du Jury un verdict négatif qui couvrira une série de recommandations secrètes de la C.I.A. exigeant « ...une réfutation systématique des soucoupes volantes en vue de réduire l'intérêt du public pour ce sujet... ». Prétexte officiellement invoqué par la C.I.A. : tarir la source publique des informations afin d'éviter que les réseaux de renseignements des services secrets ne soient submergés. Deux règlements, maintenant célèbres, sont promulgués à cet effet : AFR 200-2, qui organise l'acheminement des observations, et JANAP 146, qui considère la divulgation de toute information au niveau des bases comme un crime passible de 10.000 dollars d'amende et de 10 ans d'emprisonnement.

Dans le motif officiel avancé par la C.I.A., on peut déceler une contradiction qui éclaire du même coup sa duplicité. Ce motif est donc le soi-disant besoin pour la CIA de débarrasser ses réseaux de renseignements de rapports présentés comme inutiles et dangereusement encombrants (8). Or :

1°) L'argument est par lui-même irrecevable. En effet, la CIA possède d'une part des réseaux suffisamment étendus, organisés, perfectionnés, et en possède suffisamment le contrôle pour ne pas risquer de les voir brouillés à tout propos. D'autre part, elle est libre de n'acheminer par ces canaux que les renseignements qu'elle estime dignes d'intérêt et elle peut rejeter à sa guise les informations superflues, sans avoir besoin de recourir à la censure de l'USAF ! Ou bien les soucoupes volantes ne sont que phantasmes aberrants, et pourquoi s'en embarrasser alors, ou bien...

2°) Les activités de la C.I.A. en matière d'UFO démentent manifestement le prétexte invoqué. Non seulement les enquêteurs de la CIA, comme le souligne Aimé Michel, font preuve de beaucoup d'empressement et d'attention dans de nombreux cas d'observations, mais encore les dispositions établies par AFR 200-2 sont elles-mêmes en contradiction avec le prétexte en

question. AFR 200-2 stipule en substance que toutes les observations acheminées par les services de l'USAF doivent obligatoirement parvenir en premier lieu à l'Air Defence Command (ADC) qui opérera un tri ; l'ATIC, et donc « Project Bluebook », n'en recevra alors par son canal qu'une sélection épurée, les cas importants étant réservés et transmis par les soins de l'ADC aux « Agences de Renseignements intéressées » ; sur la base de documents significatifs, Aimé Michel a démontré dans son livre déjà cité (5) que c'est bien la CIA qu'il faut entendre par cette appellation. Par conséquent, cette mesure n'a pas manqué de drainer vers la CIA de nombreuses observations de « premier choix ». **Etrange méthode pour se débarrasser de rapports considérés « inutiles »...**

Notons que cela permet aussi de ne présenter au public, par l'intermédiaire de « Project Bluebook », qu'une sélection de cas « inoffensifs ». Ces prescriptions ont été, bien sûr, scrupuleusement appliquées grâce à l'épouvantail incarné par JANAP 146 ! Notons aussi que le Dr Hynek présent aux réunions du Jury Robertson à titre de conseiller scientifique de l'USAF, se refusa à en contre-signer les conclusions.

Tous ces détails sont connus au moyen de documents que le Dr Mac Donald découvrit au siège de l'ATIC en 1966. Il est édifiant de constater qu'aussitôt après sa demande d'en obtenir copie, ils furent tous remis au secret sur l'intervention de la C.I.A. Les exemplaires publiés par la suite et reproduits en annexe du rapport CONDON sont entièrement expurgés. On y trouve tout de même quelques petites perles ; par exemple : « ... La Commission a pris connaissance de l'existence de certains groupements comme les « Civilian Flying Saucers Investigators » et l'« Aerial Phenomena Research Organization ». Il a été estimé que de telles organisations devraient être surveillées en raison de leur grand potentiel d'influence sur l'esprit du public au cas où une extension des observations surviendrait. L'irresponsabilité apparente et l'utilisation possible de tels groupements en vue de desseins subversifs (sic) devraient être prises en considération... ». Sans commentaires !

Il est probable que ces recommandations ne sont pas restées sans conséquence. Ainsi, Jim et Coral LORENZEN font allusion, dans un de leurs livres (9), au flot d'enquêteurs plus ou moins douteux dont ils subirent les visites dans les temps qui suivirent la fondation de l'APRO. L'Inquisition ne serait-elle pas morte ? On peut conclure de cette série de faits :

La C.I.A. manifeste un intérêt particulier pour le problème des U.F.O. Elle cherche à masquer ses activités réelles dans ce domaine en se dissimulant derrière des « opérations-bidon » réalisées par l'USAF sous sa pression. Elle représente donc la cause véritable des mesures américaines de black-out. Pourquoi l'Armée de l'Air se prête-t-elle à cette comédie, sans bénéfice pour sa réputation, et dont la Commission CONDON n'est qu'un nouvel épisode ? Peut-être l'état-major de l'USAF n'accorde-t-il pas à la question l'importance qu'elle mérite, comme le pense le Dr MAC DONALD. De toute façon, la coopération entre l'Armée et les services de renseignements est une nécessité bien connue. Mais pourquoi un impérieux besoin pour la C.I.A. de faire endormir l'opinion publique américaine ? Simplement du fait que la puissance de l'opinion publique est incalculable dans un grand pays démocratique comme les Etats-Unis. Tant qu'un organisme « bidon » est en place, les pressions de l'opinion s'exercent contre

lui et il est bien commode de pouvoir s'abriter derrière. Bien sûr, si la C.I.A. n'avait rien à cacher... Il est donc possible, en restant très mesuré, de réfuter sérieusement l'explication de l'attitude officielle américaine par l'incompétence seule. Les événements démontrent d'eux-mêmes que les manœuvres concertées de la C.I.A. en sont en grande partie responsables. L'incompétence et la négligence de l'Air Force ne peuvent que les favoriser.

Reste à découvrir les buts profonds de toute cette action de la C.I.A. Répondre à cette énigme serait résoudre le problème tout entier. On a émis l'hypothèse qu'il est naturel, de la part de la C.I.A., vues ses fonctions, de mener secrètement des recherches sur ce problème d'importance nationale aux U.S.A. Comme c'est simple ! Si c'était vraiment le cas, pourquoi la C.I.A. se donnerait-elle tant de mal depuis des années pour faire réaliser par d'autres organismes des supercherries coûteuses et combien aléatoires, destinées à tromper le public, et qui n'ont en principe aucune raison d'être ? Il lui suffirait de mener à bien ses enquêtes régulières dans les conditions de secret faisant partie de ses prérogatives. Ce qui est plus vraisemblable, c'est que la C.I.A. a cherché à s'assurer un véritable monopole sur les informations officielles en matière d'U.F.O. et sur leur étude, ceci pour des raisons qu'elle est seule à connaître. On peut se demander en ce qui les concerne si elles ne recouvrent pas le mystérieux désir de quelque découverte sensationnelle dont la C.I.A. et peut-être le gouvernement américain seraient les seuls bénéficiaires. Il est utile de relire les réflexions de F. LAGARDE sur ce sujet, dans L.D.L.N. n° 94. De les relire, et de les méditer.

Sous cet éclairage, la Commission CONDON apparaît comme un prolongement logique. Aimé MICHEL la qualifie très judicieusement de « dispendieuse et vaine réédition du jury ROBERTSON » (5). Entre les deux opérations se sont déroulées treize années de routine léthargique pour le « Project Bluebook » qui s'est contenté à partir de 1953 d'« expliquer » et de classer les observations, conformément aux règles établies par le Rapport 14, document élaboré par l'USAF en 1955 pour renforcer le système mis en place par l'A.F.R. 200-2. La Commission CONDON n'a cependant pas bénéficié d'autant de chance que les mystifications précédentes qui réussirent si bien à chloroformer l'opinion. Ses dissensions internes aboutirent à la publication du mémorandum LOW, faisant éclater le scandale au grand jour en mettant en lumière la duplicité de cette gigantesque entreprise d'intoxication à la solde de l'USAF pour la coquette somme de plus d'un demi-million de dollars. A ce propos, un fait est intéressant à signaler dans le comportement de l'USAF : la modification de l'A.F.R. 200-2 en A.F.R. 80-17 n'a pas seulement été destinée à faciliter l'organisation de la Commission CONDON. En lisant attentivement le texte de ce règlement, publié en annexe du Rapport CONDON, on s'aperçoit que le système de transmission établi par l'A.F.R. 200-2 est complètement modifié et que les rapports d'investigations provenant des bases aériennes ne doivent plus être acheminés par le canal exclusif de l'A.D.C., mais au contraire parvenir à divers services de l'Air Force, dont un service de technique avancée, le « Foreign Technology Division » (F.T.D.), voisin de l'ATIC, et à qui est confiée l'analyse approfondie des rapports. On ne relève donc plus la moindre allusion aux fameuses « agences de renseignements intéressées ». Qu'est-ce à dire, sinon que l'Air Force a désormais mis en place

un système de transmission des observations qui lui est uniquement intérieur, rompant ainsi ses liens avec la C.I.A. en matière d'U.F.O. ? N'aurait-elle plus envie de faire la sale besogne des services secrets à leur place et d'être prise en sandwich entre le public et eux ? D'autant plus que, selon des informations publiées dans le numéro d'août 1970 de l'« U.F.O. Investigator » du NICAP, le F.T.D. maintiendrait des activités de classement et d'analyse des rapports d'U.F.O. qui lui parviendraient toujours par le canal de l'A.D.C., en dépit de la suppression de l'A.F.R. 80-17 survenue avec la disparition du « Project Bluebook », le 17 décembre 1969. Le règlement JANAP 146 étant, lui, encore en vigueur. Quant à la disparition du « Project Bluebook », il est frappant de constater qu'elle ne fut finalement décidée qu'une année après la publication du Rapport CONDON sur lequel elle s'appuie. C'est un délai de réflexion bien difficile à justifier !

Il existe enfin un autre aspect de ces problèmes, probablement le plus obscur et le plus incertain, celui des disparitions mystérieuses de témoins ou de chercheurs. On a dit beaucoup de choses sur ce point, sûrement beaucoup trop. On en a brodé, en dépit de la raison et du bon sens, des histoires extravagantes. Il n'en reste pas moins un certain nombre de faits réels, toujours sans solution. L'analyse la plus juste de cette singulière énigme est, encore, à mon avis, celle d'Aimé MICHEL (5) qui l'a traitée avec réalisme et objectivité. Vouloir s'avancer au-delà en l'absence d'éléments nouveaux ne serait que spéculation gratuite.

Pour finir disons que l'Union Soviétique, ennemie politique des U.S.A., n'a rien à leur envier dans le domaine de la censure ufologique, qui ignore les frontières et les idéologies. Il paraît en effet que le « printemps (ufologique) de Moscou » de 1967, qui avait permis d'espérer une Commission scientifique russe honnête, et qui fut anéanti par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., le fut en réalité par les intrigues et sous la pression du K.G.B. (services secrets russes). Hélas ! on ne dispose pas d'une même profusion de documents pour l'U.R.S.S. que pour les U.S.A.

Beaucoup de gouvernements se sont alignés sur les méthodes ufologiques des deux super-grands. Les tentatives de bonne volonté qui se sont parfois manifestées au Canada et en Amérique Latine n'ont jamais débouché sur rien de concret, de même que les petites commissions qui existent dans certains pays, comme l'Australie, la Grande-Bretagne, la Suède, etc... En France, l'attitude des autorités ne semble faite que d'une totale indifférence et d'un mépris qui n'a d'égal

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

que l'ignorance du sujet ; les répercussions négatives du Rapport CONDON dans l'opinion publique, aux Etats-Unis comme ailleurs, sont indiscutables. Mais que survienne de nouveau une grande vague d'observations et je suis convaincu que cette apparente carapace d'indifférence fondra comme neige au soleil.

Et cette fois, la C.I.A. et l'USAF auront brûlé leurs dernières cartouches.

J.-F. DELPECH-LABORIE.

Notes

(1) Les détails les plus nombreux sur la vie intérieure et les dessous de la Commission CONDON se trouvent dans le livre du Dr David SAUNDERS et de Roger HARKINS : « U.F.O. ? Yes ! »

(2) De nombreux exemples en sont donnés dans le livre de Gordon LORE et Harold DENCAULT : « Mysteries of the skies ; U.F.O.S. in perspective ».

(3) Voir l'ouvrage extrêmement bien documenté d'Henry DURRANT : « Le livre noir des Soucoupes Volantes » (Laffont, 1970).

(4) Frank EDWARDS : « Du nouveau sur les Soucoupes Volantes » (Laffont, 1968).

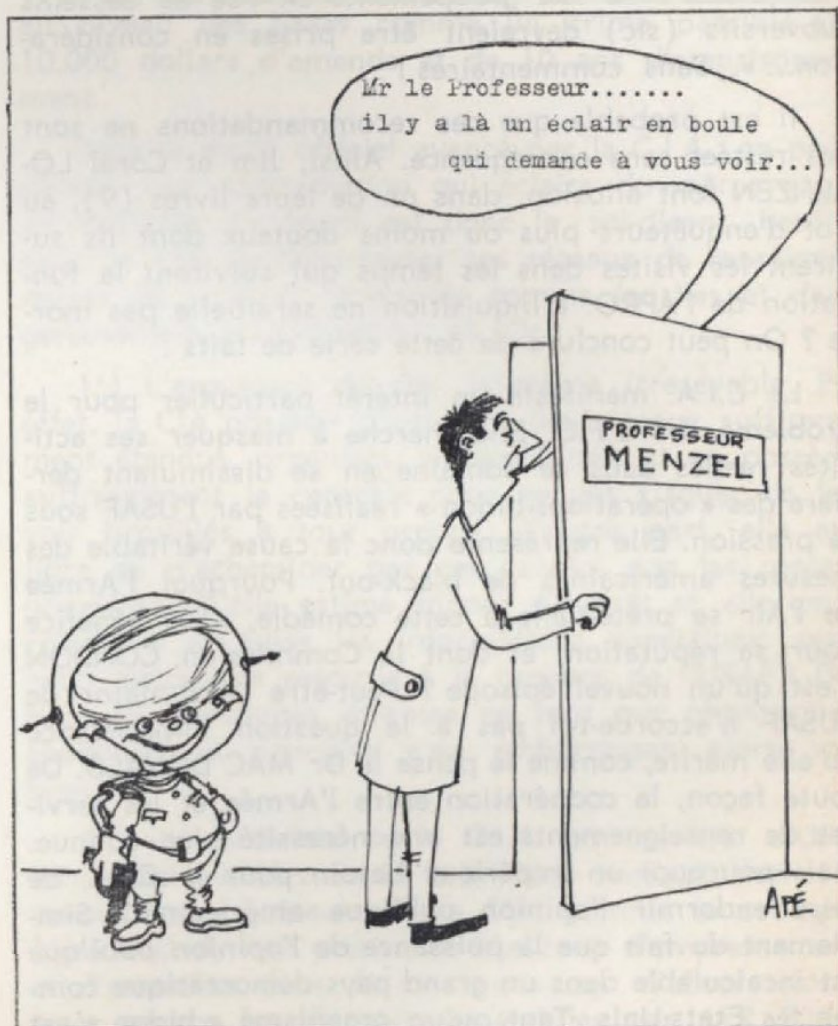
(5) Aimé MICHEL : « Pour les Soucoupes Volantes » (Berger-Levrault, Collection « Pour ou Contre », 1969).

(6) A l'exception de « Project Bluebook » lors de sa brève direction par le capitaine RUPPELT.

(7) Edward RUPPELT : « The Report on U.F.O. ».

(8) Le prétexte est repris, à peu près similairement et toujours pour justifier l'action de la C.I.A., par Walter SULLIVAN dans l'introduction du Rapport CONDON.

(9) Jim et Coral LORENZEN : « U.F.O. over the Americas » ; chapitre « UFO and CIA ».



(Dessin de A. PIRSON)

ETUDE DE CENT ATERRISSAGES IBÉRIQUES ⁽¹⁾

(Phénomènes du type I en Espagne et au Portugal)

par Vicente BALLESTER-OLMOS et Jacques VALLÉE

Voici la première partie d'un article présentant l'analyse d'un catalogue d'atterrissages ibériques que nous publierons séparément dans les prochains numéros de LUMIERES DANS LA NUIT et CONTACT-LECTEURS. A la suite d'un accord sans précédent, cette étude est également publiée en Espagne par STENDEK, en Grande-Bretagne par La FLYING SAUCER REVIEW, et aux Etats-Unis par DATA-NET.

Première partie :

RASSEMBLEMENT ET REDUCTION DES DONNEES

Pour le lecteur occasionnel de journaux consacrés aux MOC, et même pour le chercheur sérieux qui est surtout familier avec la littérature de langue anglaise, la structure du phénomène de Type-I en Europe Occidentale est une énigme. La plupart des spécialistes acceptent maintenant la validité des données d'Aimé Michel, si souvent confirmées, pour la vague française de 1954 (1) ; mais ils s'étonnent de ne pas trouver trace de vagues semblables dans d'autres pays d'Europe : pourquoi la France serait-elle spécialement favorisée par les atterrissages, alors que les cas des autres types couvrent le monde entier ?

Quand le catalogue MAGONIA fut rassemblé (2), on fit particulièrement attention aux données « de deuxième génération », c'est-à-dire aux rapports que les études précédentes avaient manqués, et qui ne furent re-découvertes que lorsqu'un effort spécial fut lancé sur une période ou une région donnée. Une image d'ensemble toute nouvelle apparut alors, avec la « récupération » de nombreuses observations qui avaient été ensevelies dans des fichiers locaux. La vague italienne de 1954 émergea très clairement. On trouva aussi que des vagues plus récentes avaient eu lieu en Europe, parfois quant l'activité MOC était pratiquement nulle en d'autres points du monde.

Une question évidente se présentait alors : que trouverait-on si un effort énergique de rassemblement de données était lancé dans un pays tel que l'Espagne pour lequel très peu d'observations étaient connues ? Avec le passage des années, les gens ont-ils rapporté des objets et des phénomènes semblables à ceux que nous connaissons déjà dans les pays que nous avons étudiés ? Les atterrissages ibériques vont-ils compléter la vue générale, comme une pièce d'un jeu de patience perdue depuis longtemps ? Si des surprises apparaissent, comment se manifesteront-elles dans la répartition géographique et temporelle des observations ?

Au début de 1970 une opportunité fut trouvée de poser ces questions : Aimé Michel suggéra que nous collaborions pour faire l'analyse d'une masse de documents espagnols inédits. L'étude fut longue, et pourtant nous ne pouvons présenter que des résultats préliminaires. Ils apportent toutefois une certaine cohérence à ces données, et ont permis le développement d'une méthode simple, suffisamment générale pour être

employée par d'autres chercheurs. Cette première partie décrira donc les techniques utilisées pour le rassemblement des informations et leur réduction. Un échantillon de cent cas d'atterrissages fut sélectionné pour traitement poussé sur ordinateur. La seconde partie de cette étude présentera les résultats actuellement acquis.

A — Statut actuel des recherches sur les MOC en Espagne

Pendant de longues années la responsabilité pour la documentation des observations ibériques, et leur présentation aux chercheurs d'autres pays, a été principalement portée par un seul homme, M. Antonio Ribera. Malheureusement, ses livres ne sont distribués qu'en espagnol (3), mais ses contributions fréquentes en anglais dans la Flying Saucer Review, ont été lues avec un vif intérêt. Si l'on considère les écrits de Ribera et les rapports qui sont parvenus à la presse française, on trouve une demi-douzaine d'atterrissages ibériques. Ces cas ont été rassemblés dans le catalogue MAGONIA sous les numéros 113, 278, 328, 347, 725 et 769. Le lecteur va voir que cet échantillon ne représentait que le sommet de l'iceberg et qu'une vague importante eut lieu en 1968/69, ajoutant un nombre considérable d'observations.

Ribera s'est attaché à démontrer la nécessité de poursuivre l'analyse détaillée des atterrissages ibériques, mais cette entreprise fut retardée par l'absence d'une recherche systématique en Espagne, par des difficultés de langage et un manque de communication avec les autres pays, problèmes pour lesquels on ne peut blâmer les chercheurs espagnols : plusieurs groupes de personnes dévouées travaillaient dans la Péninsule ibérique au cours de ces années, et notre analyse n'est qu'un résumé, un tribut à leur activité. Il est donc approprié d'identifier ces groupes et de leur rendre justice avant de décrire nos données. Nous les énumérons dans l'ordre chronologique :

CEI : Centro de Estudios Interplanetarios.

Apartado 282. Barcelona. Espagne.

Fondé par Marius Lleguet, Antonio Ribera et Eduardo Bueta en octobre 1958. Ce groupe fit des enquêtes actives et publia des analyses sérieuses, en particulier la première tentative d'établir une corrél-

pas encore eu l'occasion de mentionner, et nous remercions particulièrement Madame Cecilia de Puig et Messieurs O. Rey, J. Merino, J. Vera, A. Felices, I. et J. Darnaude, J. Salas, J. Ruesga, F. Silva et J. Roca.

C — Méthode de sélection

Après avoir mis en commun nos données, nous dûmes reconnaître qu'une telle quantité d'informations nouvelles était apparue, à la fois pour les cas anciens et pour les nouveaux, qu'une analyse classique serait à la fois pénible et peu digne de foi. Nous avons aussi pensé que pour être significative, l'étude devrait être replacée dans le contexte mondial du phénomène. Comme le catalogue MAGONIA venait d'être converti sur ordinateur, il était naturel d'attaquer les cas espagnols en commun. Cela impliquait l'expédition de dossiers et de rapports imprimés par la machine, d'un continent à l'autre. Notre première décision fut de limiter l'analyse à la Péninsule ibérique et aux Baléares (voir la carte) en excluant les îles Canaries, les Açores et les territoires africains. L'analyse sera donc orientée géographiquement et non politiquement.

La méthode suivante fut définie au début de la phase de rassemblement des données, et ne fut pas changée durant toute l'étude :

1) Dès qu'une information venait à notre connaissance sur un cas d'atterrissage encore inconnu, le fichier central était mis à jour. Ce fichier était disponible pour la production de tables, d'index, etc.

2) Ces observations furent codées selon un format simple et lisible, décrit ci-dessous. Il permettait de trier les cas par province, date, noms de témoins, emplacement, heure, présence ou absence d'occupants ou de traces. Le code indiquait aussi la distance de l'objet au-dessus du sol.

3) Sur demande venant d'Espagne, le catalogue était imprimé soit chronologiquement soit par province, de telle sorte que les copies expédiées aux enquêteurs locaux restaient à jour : les listes (aussi bien l'index que le texte des observations) étaient ainsi passées en machine aux Etats-Unis et expédiées une fois par semaine. Pendant une période d'environ six mois, de une à trois listes de mise à jour furent traitées par semaine, au fur et à mesure que des données nouvelles étaient acquises et que l'analyse devenait plus détaillée.

4) Quand un cas était identifié comme phénomène naturel ou mystification, il n'était pas rejeté complètement, mais enregistré sur une « liste négative » spéciale.

En résumé, les enquêteurs locaux en Espagne disposèrent d'un niveau de support technique sans précédent, semblable au support que l'Université du Colorado avait envisagé, mais jamais réalisé, pour ses équipes scientifiques sur le terrain. C'est à ce stade de l'étude que l'ordinateur se montra précieux, car la maintenance et la distribution de longues listes d'observations avaient rendu pénible une opération manuelle.

Environ 130 rapports d'atterrissages furent examinés. Dans cet ensemble un certain nombre de cas furent identifiés, conduisant à la sélection d'une liste préliminaire de 106 observations. Les cent cas du catalogue constituent le meilleur échantillon que nous

avons pu extraire de cette liste et il est certainement représentatif du phénomène dans son ensemble en Espagne, sauf pour la distribution géographique comme nous le verrons dans un article suivant.

D — Format de l'index principal

La table 2 constitue l'index du catalogue des atterrissages ibériques. Il consiste en une liste des paramètres importants de chaque observation, suivant les règles simples suivantes :

a) Le premier nombre indique le numéro du cas dans le catalogue MAGONIA, quand il existe.

b) Ensuite on donne la date avec le jour de la semaine à moins que la date soit approximative (la date est connue avec précision dans 81 % des cas).

c) L'heure locale (connue dans 71 % des cas).

d) Un code géographique, où la première lettre I, désigne la zone, la seconde la région (voir carte).

e) Un code des caractères suivants :

● = objet posé au sol

○ = objet près du sol, ou à basse altitude

● = objet dans l'eau, au au-dessus à basse altitude

~

I = un, ou plusieurs êtres observés

T = traces.

f) L'emplacement de l'observation.

g) La Province.

h) Les noms des témoins (XXXX quand le nom est connu, mais l'anonymat demandé).

CONCLUSION

Une étude des atterrissages ibériques étendue sur un an a conduit à la sélection d'un catalogue préliminaire de cent cas, et à la définition d'un index permettant une recherche documentaire rapide sur ordinateur. Les cas ont été rassemblés par des équipes d'enquêteurs disséminés dans les provinces espagnoles, et les deux tiers des rapports sont de première main. La technique utilisée dans cette étude paraît avoir une certaine valeur dans la mesure où elle fournit aux enquêteurs sur le terrain un niveau d'information exceptionnel quant à l'activité MOC passée et présente dans la région qu'ils étudient.

(à suivre)

REFERENCES

- (1) Michel A. : « Mystérieux Objets Célestes », Paris, Arthaud, 1958.
 - (2) Vallee J. : « Passport to Magonia », Chicago, Regnery 1969 (Appendice intitulé : « Un siècle d'atterrissages », paru aussi dans « Lumières dans la Nuit » en version française exclusive).
 - (3) Ribera A. : « Platillos Volantes en Iberoamerica y Espana », Pomaire, Barcelona, 1969.
 - (4) Ribera A. : « El Gran Enigma de los Platillos Volantes », Pomaire, Barcelona, 1966.
 - (5) Ribera A and Farriols R. : « Un Caso Perfecto », Pomaire, Barcelona, 1969.
- (Voir Carte et liste des cas pages suivantes).

Liste des cent atterrissages ibériques

Nos	N° catalogue un siècle d'atterrissages	Dates	Heures	Code géographique	Symboles	Lieux	Provinces	Noms des témoins	
1			25	IK	I	La Mancha	Toledo		
2		LUN. 25-07-38	2330	IK ●	I	Guadalajara	Guadalajara	XXXX	
3		MER. 22-03-50		IK ●		Villarta de San Juan	Ciudad Real	Niffo Ruiz	
4		MER. 12-04-50		IH	O	Reus-Tarragona	Tarragona	Garcia	
5		VEN. 14-04-50		IH ●		Camarasa	Lerida		
6			08-52	2200	IH	O	Aytona	Lerida	Vilardell
7	113	MER. 01-07-53	1300	IK ●	I	T Villares del Saz	Cuenca	Munoz	
8			09-53	ID ●		Santona	Santander	Campana	
9	278	DIM. 17-10-54		IP ●		Alvito	Baixo Alentejo	Madeira	
10	328	LUN. 01-11-54	2240	IA ●		Ordenes	La Coruna	Rubinos	
11	347	VEN. 03-12-54		IJ ●		Azuaga	Badajoz		
12		LUN. 06-12-54	0725	IE ●		T Irun	Guipuzcoa	Martinez	
13		MER. 08-12-54		IG ●	I	T Zuera	Zaragoza	Sevilla	
14		DIM. 19-12-54		IM ●		Cartaya	Huelva	Moral Riquelme	
15		MER. 05-01-55	1600	IE ●		Oyarzun	Guipuzcoa	Galarraga Iraszuetza	
16			06-55	0100	IA	I	Muros	La Copuna	Aguila
17		MER. 28-08-57	0300	IP ●		T Nazare	Extremadura	XXXX	
18		MER. 30-04-58		IM ●		El Padul	Granada	Jimenez Sanchez	
19			08-58	1930	IM ●	P'co Mulhacen	Granada	XXXX	
20			14-07-59	0000	IH	O	Sues	Lerida	Domingo
21		VEN. 10-07-60	0330	IP ●	I	Algoz	Algarve	Sabino	
22		DIM. 11-06-61	2300	IM	O	Cantillana	Sevilla	Darnaude	
23			11-63	IH	I	Comarruga	Tarragona	Sesplugues	
24			07-64	1130	IK ●	T Las Rozas	Madrid	Barcelo	
25		JEU. 13-05-65		IB ●		Barzana de Quiros	Oviedo		
26	725	DIM. 06-02-66	2000	IK ●		T Aluche	Madrid	Jordan Ortuno Ruiz	
27	769	LUN. 16-05-66		IM ●	I	Cordoba	Cordoba	Hernandez	
28		LUN. 27-06-66	0400	IH	O	T Cistella	Gerona	Masso Apajil Crous	
29		JEU. 01-06-67	2100	IK ●		T Santa Monica	Madrid	Rivero Arbiol	
30			07-67	0300	II ●	I T Palma	Palma	Ribas	
31		LUN. 07-08-67	2100	IG ●		Ingries	Huesca	Alcazar	
32			09-67	2130	IH	I	San Feliu de Codinas	Barcelona	Wifenthal Font
33		DIM. 01-10-67	2230	IH ●	I	Tibidabo	Barcelona	Ruiz	
34		VEN. 17-11-67	1300	IF	O	Plencia	Vizcaya	Juanillo	
35		DIM. 03-12-67		IH	I	T Barcelona	Barcelona		
36			68	IM	O	El Padul	Granada	XXXX	
37		VEN. 05-01-68	0815	IH ●		Torrellas de Foix	Barcelona	Carbo Aguade	
38		JEU. 18-01-68	1930	IM	O	Umbrete	Sevilla	Gonzalez Salado Arcos	
39		LUN. 22-03-68	2000	IG ●	I	Candanchu	Huesca		
40			04-68	IH ●	I	Tossa de mar	Gerona		
41		DIM. 23-06-68	0005	IE ●		Bilbao	Vizcaya	Lesaga Cacho Lopez	
42			08-68	IM ●		Alcala de Guadaira	Sevilla	XXXX	
43		VEN. 02-08-68	1800	IK	O	Valdemanco	Ciudad Real	Barba Aliseda	
44		VEN. 02-08-68	2344	IH	O	Gallicant	Tarragona	Blancafort	
45		JEU. 15-08-68	0030	IM ●		Villaverde-Brenes	Sevilla		
46		VEN. 16-08-68	0600	IH	O	I T Tivissa	Tarragona	Mateu	
47		MER. 28-08-68	1930	ID ●		Ucero	Soria	Aylagas	
48		JEU. 29-08-68	2130	IH	O	San Sadurni de Osomort	Barcelona	Sole	
49		JEU. 29-08-68	2140	IE ●		Castrejana	Vizcaya		
50		VEN. 30-08-68		IB	O	Colloto	Oviedo		
51		SAM. 31-08-68	2000	IM ●	I	T Santiponce	Sevilla	Geniz	
52		SAM. 31-08-68	2300	IM	O	Umbrete	Sevilla	Perejon Macias Lunar	
53			09-68	IJ	O	Valverde de Leganes	Badajoz		
54			09-68	2200	IM	O	Sierra Nevada	Granada	XXXX
55		DIM. 01-09-68	0100	II	O	Pollensa	Palma	Serra	
56		DIM. 01-09-68	2300	IB	O	Narena	Oviedo	Rodriguez	
57		SAM. 07-09-68	2245	IB	O	Arriendas	Oviedo		
58		MER. 11-09-68	2345	IH ●	I	T S.Marti de Tous	Barcelona	XXXX	
59		SAM. 21-09-68		IH ●	I	La Escala	Gerona	Ballesta	
60		SAM. 21-09-68	0200	IH ●	I	La Llagosta	Barcelona		
61		MAR. 24-09-68	2100	IA ●	I	T Cedeira	La Coruna	XXXX	
62			10-68	2100	IM ●	Acula	Granada	Maldonado	
63		VEN. 11-10-68		IH ●	I	Set Cases	Gerona		
64		LUN. 14-10-68	0040	IJ ●		Zafra	Badajoz	Moran	
65		MAR. 15-10-68	2100	IM	O	T Sanlucar de Barrameda	Cadiz	Sumariva	
66		JEU. 17-10-68	2000	IM	O	Sevilla	Sevilla	Salud	
67		SAM. 19-10-68	0445	IH ●		T Sta.Eugenia de Berga	Barcelona		
68		JEU. 24-10-68	1200	IL	O	Calig	Castellon	Rambal	

N°s	Dates	Heures	Code géographique	Symboles	Lieux	Provinces	Noms des témoins
69	SAM. 02-11-68	0435	IG ●		Villareal de Ebro	Zaragoza	Marti
70	DIM. 10-11-68	1740	IL ●		Puerto de Espadan	Castellon	Pastor
71	JEU. 14-11-68	2245	IJ	I	Zafra	Badajoz	Trejo
72	VEND. 22-11-68	1930	IC	O	Boadilla del Camino	Palencia	Perez
73	SAM. 30-11-68		IC ●		Palencia	Palencia	
74	MAR. 10-12-68		IC	O	Olleros de Pisuerga	Palencia	Diez
75	MAR. 31-12-68	0815	IJ	O	Yuste	Caceres	Moreno
76	01-69		IM	I	Gines-Sevilla	Sevilla	Garcia Alarcon
77	JEU. 02-01-69	2000	IN	O	Albacete	Albacete	Navarra Morcillo
78	LUN. 06-01-69	2100	ID	O I	Pontejos	Santander	XXXX
79	MER. 15-01-69		IJ	I	T Villafranca D.Los Barros	Badajoz	
80	JEU. 16-01-69		IM ●	I	T Las Pajanosas	Sevilla	XXXX
81	MAR. 28-01-69	2230	IM	O	Sanlucar de Barrameda	Cadiz	Espinar
82	MER. 29-01-69	1000	IH	O	T Matadepera	Barcelona	XXXX
83	DIM. 02-02-69	2100	IM	O	Aroche	Huelva	Vazquez
84	VEN. 28-02-69	0400	IJ ●	I	Miajadas	Caceres	
85	JEU. 06-03-69		IL ●		Busot	Alicante	Arenillas
86	DIM. 09-03-69	2200	IG	O	Monreal del Campo	Teruel	Mira
87	12-03-69		IJ	O	Merida-Almendralejo	Badajoz	Marquez Guerra
88	MAR. 25-03-69	2230	IC ●		Renedo de Valdavia	Palencia	Obieta
89	DIM. 11-05-69		IC	O	Sta.Catalina de Somoza	Leon	Gonzalez Fernandez
90	VEN. 04-07-69	1900	IH	O	Ribarroja de Ebro	Tarragona	
91	DIM. 06-07-69	2250	IM	O	Aracena	Huelva	XXXX
92	LUN. 25-08-69	0200	IH ●		Aytona	Lerida	Roca Pena Rimola
93	JEU. 11-09-69	1800	IM ●		Moron de la Frontera	Sevilla	Gordillo
94	SAM. 11-10-69	0825	IN ●		Cabo Cope	Murcia	Simo
95	MAR. 25-11-69	2200	IF ●	T	Esparza	Pamplona	XXXX
96	SAM. 29-11-69	0710	IM	O	Gines	Sevilla	Jimenez Infantes
97	01-70	0400	IM	O	Viator	Almeria	XXXX
98	LUN. 11-05-70	0300	IM	T	Moron de la Frontera	Sevilla	Gordillo
99	MAR. 05-08-70	2245	IM ●		Cazalla de la Sierra	Sevilla	Rodriguez Campos
100	DIM. 10-08-70	0030	IM	O	Aznalcazar-Pilas	Sevilla	Sanchez



UN NOUVEAU MARLIENS... ESPAGNOL CETTE FOIS

Le 14 mai 1970, la presse parlait en ces termes, de ce qui par la suite allait prendre des proportions nationales par la publicité qui allait en être faite.

Dans la propriété « Rancho del Maestro Oliva » de Moron de la Frontera, dans la province de Séville, sont apparues des traces bizarres dans un champ de tournesols. M. Gordillo, le propriétaire, en a rendu compte à la Garde Civile ».

M. Gérard Caussimont, chargé de nos relations avec nos amis espagnols, a fait pour nous une synthèse des événements, utilisant pour ce faire aussi bien les documents officiels parus dans la presse que le résultat des investigations faites sur place par diverses personnes et organisations qui, comme LDLN, s'intéressent à ces problèmes.

C'est en réalité le 11 mai, à 6 h du matin, que M. Gordillo découvrit d'étranges traces dans son champ de tournesols, situé à 8 km de Moron. Le 13 mai, 3 enquêteurs du groupe ENI étaient sur les lieux.

« Comme tous les cultivateurs à cette époque de l'année, M. Gordillo qui travaillait dans le champ en question, quitte les lieux vers 19 h, laissant son champ en parfait état. Le lendemain, vers 6 h, il est sur place pour continuer ses travaux, et voici qu'il découvre des dégâts qui la veille n'y étaient pas.

On constate :

1. — Deux zones identiques tangentes, virtuellement circulaires dont les centres sont éloignés de 25 mètres.
2. — Dans chaque zone, et au centre, 2 trous (ou orifices) de 6 cm de diamètre, de forme conique, et de profondeur apparente de 35 cm.
3. — Immédiatement autour de ces 2 trous le sol est écrasé sur une zone de 35 cm de diamètre.
4. — A 0,55 m du centre, et disposés selon un pentagone apparemment régulier, on remarque 5 groupes de 2 trous.
5. — Ces 2 trous se prolongent vers l'extérieur en forme de tunnel, en directions divergentes.
6. — Autour de ces traces, sur une zone de 25 mètres environ, tout autour, les tournesols sont morts ».

Tels sont les résultats de la première enquête. Le groupe RNC, au cours d'une deuxième enquête allait confirmer ces premiers détails et fournir de nombreuses constatations très importantes, et notamment sur la structure des « trous » et sur les plantes touchées.

M. Salas confirme que les 5 paires d'orifices sont bien disposés sur un cercle de 1,10 m de diamètre, et qu'à l'intérieur, bien centrés se situent les 2 orifices.

Ces 2 orifices ont bien 6 cm de diamètres et sont distants de 15 cm de centre à centre. Parallèlement à l'axe reliant ces centres et de part et d'autre apparaissent 2 fentes concaves et d'un curieux tracé. A l'intérieur d'une zone de 30 cm autour des trous la terre est aplatie et durcie, divisée en éclats, comme si elle avait été soumise à la fois à une pression et à une température élevée, en comparaison avec le terrain d'alentour meuble et labouré. Il est noté que cette

terre en éclats paraissait en « désordre » comme si des arrachements étaient retombés.

Les parois des trous étaient blanchâtres alors que la terre autour est normalement noirâtre. En les examinant de plus près, on remarquait que les parois de ces trous étaient rugueuses, comme si, disent les enquêteurs, on les avait vibrés avec un instrument comparable au cylindre qui sert à compacter le béton.

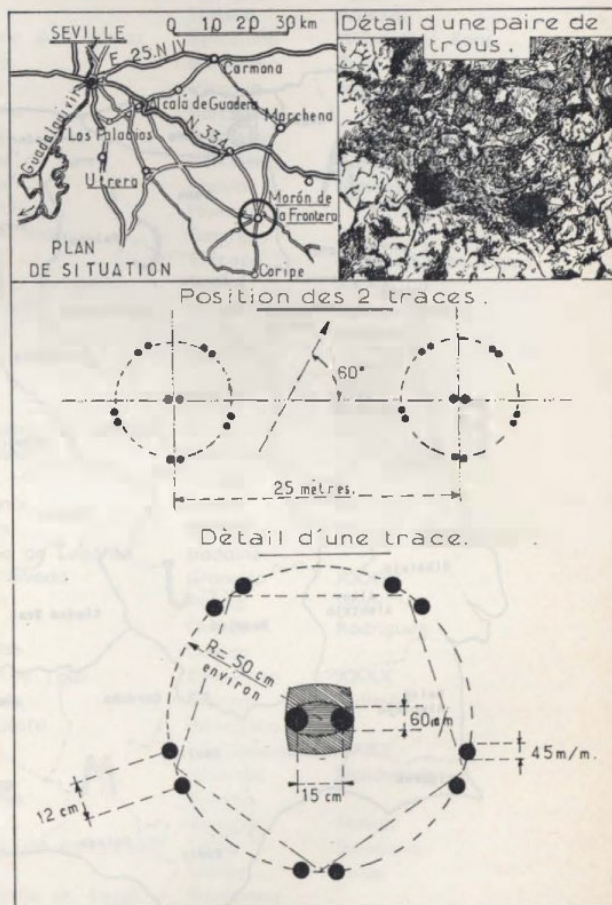
MM. Laffite et Salas ont en outre relevé de nombreuses mesures et poussé des recherches qui complètent avec beaucoup d'intérêt les premières constatations des 3 enquêteurs de l'ENI.

Si l'on réunissait, disent-ils, par un axe les 2 trous (ou les centres) des 2 zones circulaires tangentes, cet axe serait incliné de 60° vers le N.E.

Les orifices périphériques, répartis par groupe de 2, ont un diamètre de 45 mm. Dans chaque paire de trous la distance des centres est de 120 mm.

Si l'on fait une coupe en profondeur le long de ces trous périphériques on constate qu'ils ont une inclinaison de 25° par rapport à la surface du sol, et vers l'extérieur. Les 2 trous centraux sont inclinés eux de 70°.

Lorsqu'ils atteignent 30 cm de profondeur, ces trous se courbent (ceux de la périphérie) vers le centre : courbe difficilement descriptible par l'impossibilité où se sont trouvés les enquêteurs de faire des terrassements rationnels.



Ces trous atteignent 1,50 m de profondeur au moins, et présentent une conicité appréciable. Après avoir creusé le long de ces trous, sont apparus sur les parois de ces trous principaux un mélange confus et embrouillé de trous aux calibres et aux directions diverses n'ayant aucun rapport, ni de relation de symétrie, avec les 12 trous de surface. On aurait dit, disent les enquêteurs, qu'ils avaient été produits par des flexibles, qui en s'introduisant dans le sol auraient pris, toujours au-dessous de 0,40 m, des chemins sinueux dans des directions très diverses.

Autour de ces 2 zones concentriques tangentes, se remarquait une zone irrégulière, d'environ 100 m², dans lesquelles les tournesols étaient couchés. Leurs tiges, qui habituellement sont cylindriques, étaient complètement écrasées et sèches, ainsi que les premières feuilles ; seul le cœur était resté vert.

Les tournesols qui normalement auraient dû se trouver à l'intérieur des zones circulaires avaient complètement disparu, et l'on ne put même pas en retrouver les racines.

LES PLANTES

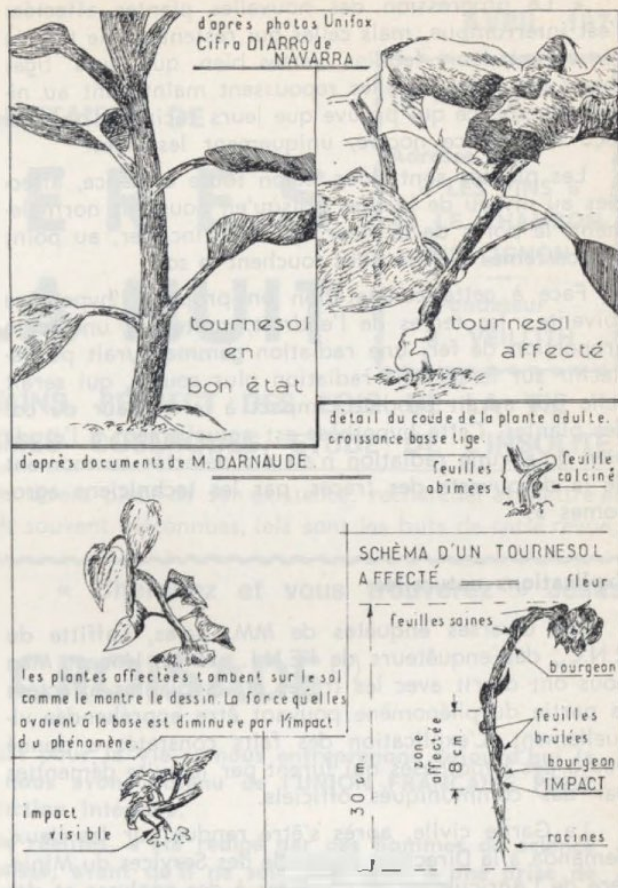
C'est M. Laffite, du groupe RNC, qui en fait la description dans un examen très détaillé qu'il a fait le 18 mai, 7 jours après la découverte des traces par M. Gordillo.

« A première vue on peut observer :

- 1 — En examinant deux plants de tournesols d'environ 10 cm de haut, on constate que leurs racines sont intactes. Les feuilles un peu charnues sont vertes et conservent leur forme propre. Leur tige cylindrique est lamellée ; de la même couleur que celle des tournesols quand ils arrivent à maturité.
- 2 — On remarque aussi que plusieurs de ces plantes ont fleuri, ce qui semblerait indiquer une accélération possible du processus biologique normal.
- 3 — La presse a indiqué que certains plants ont pris une couleur rouge - blanchâtre, mais nous n'avons pas pu constater ce détail au cours de nos enquêtes sur les lieux. Par la suite, nous avons pu analyser à simple vue plusieurs plantes ramassées sur place : un tournesol, et plusieurs plantes champêtres.

Le tournesol présente les caractéristiques suivantes :

- 1 — Racines intactes.
- 2 — A la hauteur du col, on remarque un emplacement qui a subi un impact presque perpendiculaire à la tige, et qui a provoqué sa torsion, et la brûlure qui en a résulté si l'on peut appeler ainsi les effets constatés.
- 3 — Les feuilles se trouvant près du sol sont entièrement brûlées, très tordues, tout en restant entières. Derrière ces feuilles on a pu observer des pousses nouvelles d'une couleur verte inégalable.
- 4 — La tête ou la fleur présentait un développement normal, avec des indices de floraison.



(Dessin de F. LAGARDE)

Les plantes qui accompagnaient cet examen présentaient les caractéristiques suivantes :

- 1 — Les feuilles étaient complètement vertes chez certaines, alors que chez d'autres elles étaient complètement desséchées.
- 2 — L'impact s'est produit à 1 m du sol, ce qui provoqua leur chute, tandis que la tige était devenue entièrement creuse et sèche, et qu'on ne retrouvait aucun indice de circulation de sève antérieure.
- 3 — Quelques-unes, ramassées à même le sol, avaient les racines intactes alors que leurs feuilles et leurs tiges étaient entièrement desséchées.

L'examen de ces plantes, disent les enquêteurs, les poussa à la conclusion suivante :

Il est possible que « quelque chose » les a jetées par terre, émanation de gaz, ou quelque chose de semblable, car elles présentent toutes la trace d'un impact à 1 m du sol, comme nous l'avons dit. Sur l'une des plantes ramassées l'impact en question avait provoqué la chute complète comme par l'effet d'un instrument tranchant.

Voir les croquis joints à cette relation.

La presse a fait état de dommages postérieurs à la découverte des traces : « les cercles ou zone des plantes affectées s'agrandissent comme les ondes dans l'eau ». Voici ce qu'en dit M. Honest Man qui s'est rendu sur place pour son compte :

« La progression des nouvelles plantes affectées s'est interrompue, mais celles qui restent sur le terrain conservent leurs feuilles vertes bien que leurs tiges soient lamellées, et elles repoussent maintenant au niveau du sol, ce qui prouve que leurs racines n'ont pas reçu d'influence nocive, uniquement les tiges.

Les plantes sont donc, selon toute évidence, affectées au niveau de la tige, puisqu'en poussant normalement, le poids de la fleur les fait s'incliner, au point que certaines d'entre elles touchent le sol.

Face à cette constatation on proposa l'hypothèse suivante : les terres de l'endroit, contenant une forte proportion de fer, une radiation gamma aurait pu réfléchir sur le sol une radiation plus courte, qui serait celle qui aurait produit l'impact à la hauteur du col des plantes. Cette hypothèse est actuellement à l'étude bien qu'aucune radiation n'ait été détectée au moment de la découverte des traces, par les techniciens agronomes ».

Explications naturelles.

Les diverses enquêtes de MM. Salas, Laffitte du R.N.C., des enquêteurs de l'E.N.I., de M. Honest Man nous ont décrit avec les traces et les plantes affectées la partie du phénomène pouvant être appréhendée visuellement. L'explication des faits constatés a donné lieu à des hypothèses qui furent par la suite démenties par des communiqués officiels.

La Garde civile, après s'être rendue sur les lieux, demanda à la Direction régionale des Services du Ministère de l'Agriculture de procéder à des analyses et des examens détaillés.

Après deux prélèvements différents faits au maximum 10 jours après la découverte des traces, les ingénieurs agronomes ont donné leurs conclusions officielles par la personne de M. Pomares Cano, ingénieur en chef :

« Les dégâts produits dans le champ de tournesols de la propriété « Rancho Maestro Oliva » de Moron de la Frontera, n'ont pas un caractère agricole. On a l'impression que ces dégâts ont été causés comme par des étincelles émises par un agent extérieur... ».

M. Pomares déclarait pour conclure : « que ni l'importance des dégâts, ni leur origine, ni leur diffusion, ne présentent un intérêt agricole ». Par cette déclaration la Direction régionale des Services agricoles classait officiellement cette affaire, du moins en ce qui la concernait.

De leur côté MM. Honest Man et Salas poursuivaient leurs propres recherches :

« Dans notre visite du 20 mai, provoquée par l'insistance de M. Salas, qui déclarait que les échantillons manipulés avaient provoqué des picotements bizarres, à lui et à sa famille, aux yeux, à la bouche, et à la gorge, nous déposâmes sur un cliché, en prenant toutes les précautions qui s'imposent, des échantillons divers recueillis sur les lieux. Après 48 heures on pouvait observer sur le dit cliché des raies et des cercles, ce qui nous fit redouter une contamination radio-active. Immédiatement nous avons confié nos échantillons à un radiologue de Séville, qui nous promit de les analyser. Lorsqu'il nous informa du résultat négatif aux rayons alpha et gamma (les rayons bêta n'ont pas été recherchés), nous avons porté un échantillon minéral au cabinet de radioactivité de l'Hôpital Central de Séville : là non plus, pas de radioactivité anormale.

Nous avons alors renouvelé notre première expérience qui s'avéra cette fois négative. Nous concluons ou bien que notre première expérience a été mal conduite, ou que la radioactivité disparut rapidement ».

Une deuxième hypothèse fut avancée : on attribuait au terrain en cause une origine volcanique. Cette hypothèse fut immédiatement démentie par la Direction Agronomique de Séville.

La dernière hypothèse de caractère naturel était celle de la foudre.

Tout le monde a été d'accord pour écarter cette hypothèse. La chute de la foudre est généralement conditionnée par la présence d'une élévation de terrain, ou la proximité de conducteurs susceptibles de l'attirer. De plus on l'imagine mal faire les trous qui ont été constatés, disposés symétriquement et à égale distance les uns des autres. Pour dissiper un dernier doute on note que non loin de là, mais à distance, sur la hauteur, une ligne HT qui le cas échéant aurait pu agir comme paratonnerre.

Les hypothèses naturelles paraissant devoir être écartées définitivement on en arriva aux causes fortuites comme celle de la chute d'une pièce d'avion, voire d'une bombe. D'où l'intervention dans le débat des autorités militaires de la base de Moron de la Frontera, située à 20 km de là, et qui est une des bases aériennes espagnoles des plus importantes, utilisée également par l'armée de l'air des U.S.A.

Le commandant de cette base a déclaré à la presse :

« Je nie absolument qu'un fragment d'avion, ou un réservoir à combustible soit tombé sur les lieux. Il n'y a eu aucun accident le jour de l'incident et nous avons ici tous les plans de vol des avions de la base, et notre radar couvre plus de 80 km. D'autre part les avions qui ont des réservoirs du type largable en cas d'accident, ne sont plus en service, et ont été remplacés par des F.5 pourvus de réservoirs du type « tip-tank » non largables » (ABC, 27-5-70).

Conclusion : officiellement pas d'accident aérien, rien sur écran radar, pas de réservoir ou de bombe largués.

Il ne restait plus aux enquêteurs que l'hypothèse d'un ou deux appareils inconnus non détectés par radar.

Reprenons les faits.

Nous avons vu que M. Gordillo a quitté son champ en bon état à 19 h pour le retrouver gâché le lendemain à 6 h. Cela laisse un laps de temps de 11 heures au cours duquel l'incident s'est produit.

Un cultivateur nommé Juan, qui porte des lunettes et est assez nerveux, dormait dans sa baraque, non loin du champ en question. Son lit est situé tout près de la seule fenêtre de la maisonnette. Son sommeil n'a pas été calme cette nuit-là, et à l'aube du 11 mai il pleut, le bruit de l'orage le réveille. Vers les 3 h du matin il entendit un bruit prolongé et étrange. « Il me semblait très long pour que ce soit le tonnerre », dira-il plus tard.

Si ce témoignage auditif n'est pas très probant, d'autres témoignages furent recueillis par M. Llamas du groupe R.N.C. dans le bar du village où les témoins étaient réunis. Voici l'interview :

LIRE EN PAGE

A - LA DERNIERE CROISADE.

E - QUE GARDE LE FOND DES MERS, par Walter SULLIVAN.

F - ENQUETE SUR LE VEGETARISME.

G - Information.
NOS MOTS CROISES PLANETAIRES, par Raoul FOIN.

H - NOS LIVRES SELECTIONNES.

PAGES SUPPLEMENTAIRES DE

LUMIERES DANS LA NUIT

Le Numéro : 1 F.

Adresse :

« LES PINS »
43 LE CHAMBON-
SUR-LIGNON

Fondateur :

R. VEILLITH

PROBLEMES HUMAINS, RESPECT DES LOIS DE LA VIE
SPIRITUALITE, PROBLEMES COSMIQUES, ETUDE DE L'INSOLITE

Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

« Cherchez et vous trouverez » Jésus

LA DERNIERE CROISADE⁽¹⁾

Suite à l'article du précédent numéro « Le Combat pour la Vie », nous entreprenons aujourd'hui la publication d'un très important document, pour lequel nous avons obtenu de l'UNION FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DE LA VIE, l'autorisation d'une reproduction intégrale.

Ce document, qui nous met en face de redoutables réalités, a été rédigé par des hommes de science hautement compétents en la matière. C'est un appel angoissé, avant qu'il ne soit trop tard, à une prise de conscience salutaire et à une action; les mesures à prendre pour remédier à l'effroyable détérioration du milieu terrestre seront indiquées dans la suite de ce document.

Les lecteur qui désirent diffuser ce texte peuvent :

1/ Soit nous demander des « Pages Supplémentaires gratuites de ce numéro ;

2/ Soit écrire à l'U.F.P.V., 16, rue de l'Estrapade, PARIS (5^e) en demandant la brochure « LA DERNIERE CROISADE ». Que ceux qui peuvent participer aux frais d'impression de cette brochure le fassent (C.C.P. Paris 11.074.73). Prix de revient d'une brochure : 1 F.

« Si, dans les trente prochaines années, des solutions raisonnables ne sont pas apportées aux problèmes que posent les rapports des hommes entre eux et avec le milieu naturel dans lequel ils sont insérés, notre civilisation s'acheminera inexorablement vers une dégradation progressive, vers un anéantissement irrémédiable. »

Ces paroles du Professeur Bourlière, de l'Académie de Médecine, sont la grave conclusion des travaux consacrés à l'écologie, par des spécialistes de nombreux pays, dans le cadre de l'UNESCO, en septembre 1968. Il importe que chacun de vous, jeunes gens et jeunes filles, en prenne pleinement conscience. Elles ont la valeur d'un avertissement clair, d'une incitation à réfléchir et à agir.

« Trente ans ! », diront peut-être certains, « c'est bien loin ! ».

Non, hélas ! C'est un délai bien court, déjà amputé d'ailleurs et qui passera bien vite : le mal est en route, la dégradation est commencée. Mais, si, au cours de ces trente années, vous n'avez pas voulu ou pas su arrêter cette course à l'abîme, que vos ancêtres ont mise en marche sans se soucier de vous, vous aurez été les témoins et sans doute déjà les victimes des dangers qui dès aujourd'hui menacent votre santé, votre bonheur, votre avenir.

Si nous nous tournons plus particulièrement vers la jeunesse en tirant ce signal d'alarme, c'est pour plusieurs raisons fondamentales.

La première est que la jeunesse n'a jamais été aussi nombreuse qu'en 1970. La moitié de la population du globe a aujourd'hui moins de vingt-cinq ans et si l'on excepte les vieillards dont beaucoup s'orientent plus volontiers vers leur passé que vers l'avenir, on peut dire que les jeunes représentent près des trois quarts des 3,5 milliards d'hommes répartis sur la terre.

La deuxième raison est que nous avons compris et admis que les jeunes ne veulent plus s'enfoncer dans les ornières que leur ont tracées certains de leurs aînés. Mais si cette attitude les mène à la recherche de nouvelles routes, elle les conduit parfois à des désordres dont ils sont les premières victimes et trop souvent aussi vers l'angoisse et le désespoir. Il faut donc les aider à trouver autre chose.

La troisième raison est que nous savons que la jeunesse possède à la fois l'intelligence pour comprendre, l'enthousiasme et la force pour agir.

Enfin, c'est elle qui est au premier chef concernée par les problèmes qui se posent à notre civilisation en pleine mutation, puisque leur solution conditionne son propre destin.

Or nous ne voulons pas que se renouvellent des erreurs dont nous-mêmes avons été les victimes sans en avoir été les responsables.

Nous ne pouvons accepter l'idée que nos enfants et nos petits-enfants paient très cher pour des fautes qu'ils n'auront pas commises.

Vous, jeunes gens et jeunes filles, ne pourrez donc admettre de laisser à d'autres le soin de résoudre sans vous tous les problèmes fondamentaux qui se posent aujourd'hui à l'humanité.

Vous ne pouvez pas compter seulement sur la génération qui a accéléré la destruction de l'habitat naturel de l'homme, pour vous protéger contre cette destruction; choisirez-vous l'incendiaire comme pompier? Bien sûr, il y a des savants et des hommes de cœur qui prennent la défense de l'homme contre les agressions de leurs contemporains qui polluent, dégradent, pervertissent, exploitent, détruisent et tuent; mais **sans vous**, sans votre **participation active**, ils ne pourront pas sauver votre avenir.

La jeunesse a déjà réagi contre certains dangers graves. Elle a réagi contre l'alcoolisme en refusant dans son immense majorité de se laisser dégrader par l'alcool. Elle permet au Comité National de Défense contre l'Alcoolisme et à son président, le Professeur Keilling, professeur à l'Institut National Agronomique et membre de l'Académie d'Agriculture de France, d'organiser la résistance contre ce fléau qui détruit encore trop de santés, trop de foyers, trop de bonheurs. Cependant, la lutte contre l'alcoolisme n'est qu'un des nombreux aspects de la lutte pour la Protection de la Vie. C'est pourquoi le Professeur Keilling est aussi le fondateur et le président de la section française de l'UNION MONDIALE POUR LA PROTECTION DE LA VIE, créée en 1960 à Salzbourg par le Professeur autrichien Günther Schwab.

x x x

COMMENT SE POSE AUJOURD'HUI LE PROBLEME DE LA PROTECTION DE LA VIE ?

Depuis l'aube des temps, l'être humain a eu à lutter contre bien des agresseurs du ciel et de la terre; mais les plus meurtriers, les plus obstinés, jaloux, envieux, ambitieux, insensés, ce furent toujours les autres hommes. Le gourdin, la hache, l'arquebuse, le canon, le bombardier ont marqué quelques-unes des principales étapes des « progrès » de la civilisation. Cependant, chaque arme, jusqu'à ces dernières années, ne menaçait l'existence que d'un individu ou que d'un groupe plus ou moins important d'individus. Aujourd'hui, c'est différent: c'est **toute l'humanité**, c'est la civilisation même qui est menacée d'un anéantissement par les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, mais par certaines conséquences imprévues des progrès vertigineux de la science, de la technique, de l'industrie. Or, ces agresseurs d'un type nouveau sont d'autant plus redoutables qu'ils sont souvent masqués, insidieux, insoupçonnés, insoupçonnables. Citons quelques exemples parmi bien d'autres: les pesticides, grâce auxquels l'homme espérait défendre ses productions alimentaires contre les insectes et les maladies, sont en train de l'empoisonner. Les médicaments, qui promettaient de sauvegarder ou de rétablir la santé, sont en train, par l'abus qu'ils en font, d'intoxiquer les civilisés et causeront bientôt plus de maladies qu'ils n'en guérissent. Les moteurs, qui permettent la circulation rapide des hommes et des choses et favorisent l'essor de l'économie moderne, empoisonnent l'air des fortes concentrations urbaines

et sont à l'origine de nombreuses affections organiques, sans parler d'accidents innombrables dont ils sont indirectement responsables.

Certes, tandis que certains ministères veillent au développement de notre économie, d'autres se préoccupent de nous protéger contre des dangers intérieurs ou extérieurs: agressions militaires, banditisme, paupérisme, exploitation, génocides, épidémies, etc. **C'est l'un des rôles de l'Etat d'assurer la sécurité de ses administrés**; mais, dans aucun pays au monde, il n'a encore été prévu de parade organisée à tous les maux nouveaux qui menacent la sécurité et la vie même de l'humanité. La pollution des eaux potables, de l'air, des aliments, des océans, des esprits, la rupture des équilibres naturels, la disparité entre la croissance de la population et les possibilités de développement d'une alimentation saine, les déchets atomiques et combien d'autres, constituent aujourd'hui des dangers autrement plus graves que tous ceux que l'humanité a connus jusqu'à cette ère de développement industriel intense. Rien ne peut protéger l'homme contre eux sinon une action concertée des gouvernements **appuyés, stimulés par une opinion publique informée, organisée, vigilante et active**. A quoi bon protéger le citoyen contre une mort accidentelle si c'est pour l'exposer aux dangers mortels d'une dissémination massive de produits chimiques, de déchets atomiques, de médicaments dangereux, d'aliments malsains qui le condamneront sans appel aux névroses, au cancer, à la leucémie ou à la **crise cardiaque précoce**? Les gouvernements des Etats « modernes » ne se sont pas aperçus qu'en poussant comme des forcenés la société au développement industriel sans protéger l'homme et son environnement contre les retombées massives et dangereuses qui en résultent, ils ont trahi la mission que les peuples leur ont confiée. Quand les techniciens prennent l'ascenseur, les politiciens ne doivent pas monter par l'escalier. C'est tout cela que l'Union Française pour la Protection de la Vie vous invite à rappeler à tous ceux qui tiennent avec les leviers de commande de notre société, notre sort et votre avenir. Qui oserait aujourd'hui imaginer une route sans balisage? Pourtant, la grande route de la vie n'est pas encore balisée, sinon elle serait jalonnée de panneaux de signalisation tels que ceux que nous allons vous présenter: panneaux du code de la vie illustrant les **dangers qu'aucune société** ne saurait ignorer sans être victime d'accidents mortels. Dans la vie comme sur la chaussée, quels que soient les charmes du voyage, la condition première pour les apprécier pleinement n'est-elle pas de tenir la route? Sinon, à quoi bon tout le reste?

x x x

PREMIER PANNEAU: DANGER ! GAZ ASPHYXIANTS

Depuis des milliers de siècles, la symbiose des plantes à chlorophylle et des animaux supérieurs règle la composition de l'atmosphère: les animaux supérieurs consomment de l'oxygène et fabriquent du gaz carbonique; les plantes à chlorophylle consomment le gaz carbonique en régénérant l'oxygène et en intégrant le carbone à la substance vivante de la biosphère qui se développe ainsi, quantitativement et qualitativement. Le développement énorme de l'industrie a perturbé ce cycle évolutif en consommant plus d'oxygène que n'en produisent les plantes à chlorophylle et en produisant plus de gaz carbonique que les animaux supérieurs. Voici quelques chiffres cités par M. René Colas, mem-

bre du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, membre fondateur et vice-président de l'U.F.P.V. :

Le taux de gaz carbonique a augmenté de 14 % depuis un siècle. La masse d'oxygène contenu dans l'atmosphère est de 10^{15} tonnes. Un avion moderne brûle en traversant l'Atlantique 35 tonnes d'oxygène: le gigantesque Boeing 747 pollue autant l'atmosphère à lui tout seul que 10.000 voitures de tourisme; par an, l'aviation seule brûle **2 millions de tonnes** d'oxygène. Un homme consomme en moyenne en oxygène ce que produisent 3 arbres. La combustion de la houille et des produits pétroliers équivaut à la respiration de 45 milliards d'hommes, chaque individu exigeant 200 à 300 kg d'oxygène par an. Une tonne de charbon nécessite 2 800 kg d'oxygène pour brûler et 1 m³ d'essence 3 200 kg. Chaque année, les combustions de charbon et de pétrole produisent 175×10^9 tonnes de gaz carbonique. Tout l'oxygène libre dans notre atmosphère et celui dissous dans les eaux du globe seraient entièrement absorbés par la combustion d'une couche (théorique) de charbon de 90 cm d'épaisseur sur toute la surface de la terre.

D'autre part, nous savons qu'un hectare de forêt fixe de 6 à 10 tonnes de carbone par an en libérant dans l'air 12 à 20 tonnes d'oxygène. Seul un reboisement intense pourrait donc empêcher l'industrie de faire évoluer la composition de l'air vers ses caractères primitifs (richesse en CO₂, pauvreté en O) qui favorisent la prolifération des êtres « inférieurs » (en particulier les insectes) et contrarient le développement des êtres « supérieurs ». Malheureusement, le taux de boisement des terres émergées, non seulement ne croît pas mais au contraire diminue dramatiquement. L'industrie produit aussi par ailleurs des quantités énormes et sans cesse croissantes de substances violemment toxiques, cancérigènes, mutagènes: oxyde de carbone, anhydride sulfureux (en grande partie responsable de la corrosion des bâtiments), plomb des échappements de moteurs à explosions, particules radio-actives, fluor... pour ne citer que ceux-ci.

Quand les conditions atmosphériques sont telles que ces produits toxiques stagnent au voisinage des sources de production qui sont pratiquement toujours dans des zones de fortes concentrations humaines, il y a « catastrophe nationale »: ce fut le cas il y a quelques années en Angleterre par l'effet d'un « smog » durable et concentré (4 000 morts). Dans le cas contraire, il y a intoxication chronique des populations, augmentation permanente des maladies respiratoires, des cancers et autres maladies dites de « civilisation », sans compter les innombrables dégradations matérielles.

Sans doute des efforts sont-ils faits pour la prévention de la pollution atmosphérique. Nous les apprécions mais pouvons cependant constater que dans ce domaine ce qui reste à faire est infiniment plus important que ce qui est déjà réalisé et les causes de pollutions augmentent de minute en minute.

x x x

DEUXIEME PANNEAU:

DANGER ! EAUX CONTAMINEES

L'eau de pluie arrive au sol souillée des pollutions de l'air qu'elle traverse. « Depuis 1952, année des premières explosions de bombes H », écrit le Professeur Lautié, docteur ès sciences, cancérologue, biologiste et vice-président de l'U.F.P.V., « le tritium (hydrogène super-lourd radio-actif) a augmenté dans des

proportions énormes: au pied des Alpes en Haute-Savoie par exemple, les eaux de pluie, en 1964, en contenaient 100 fois plus qu'en 1952.

Autrefois, la neige des montagnes était pure. Aujourd'hui, l'extension des sports d'hiver ne permet plus de l'affirmer. Les sources mêmes peuvent être polluées.

Le moindre ruisseau se souille dans la traversée de chaque petit village de toutes les déjections de l'homme; il accueille toutes les ordures ménagères, faute d'éboueurs pour les ramasser, à la grande satisfaction de nombreuses familles de rats prospères et prolifiques. Les déchets d'usines mal équipées déciment les poissons. Ils intoxiquent périodiquement les humains qui ont encore l'inconscience, le courage ou l'appétit de se baigner dans ces égouts à ciel ouvert. De plus, la plupart des produits toxiques employés dans l'agriculture et l'arboriculture sont emportés par les eaux de ruissellement et s'ajoutent aux autres polluants. **Des centaines de milliers de tonnes** de D.D.T. et autres produits similaires furent en 1966 répandus sur l'ensemble des surfaces traitées, quantités en augmentation constante depuis. Par an, tout ceci représente, rien qu'en France, 6 millions de tonnes de matières polluantes (10.000 trains de 600 tonnes!).

Les océans où se déversent ces eaux sales sont devenus les plus grandes poubelles du globe. Citons entre autres polluants: 3 millions de tonnes de produits pétroliers en 1955 (plus de 7.000 m³ par jour!), on a fait beaucoup mieux depuis. En 1958, 10 000 tonnes de résidus de l'industrie atomique, résidus dont on ne sait que faire, furent immergés, enfermés dans des cercueils de béton et de plomb (facture non communiquée); 100 000 tonnes les rejoignirent durant l'année 1965; on prévoit 10 millions de tonnes en l'an 2000! Des fûts d'ypérite, souvenir de la guerre de 1914-1918, furent noyés récemment dans le golfe de Gascogne (les Bretons n'en avaient pas voulu!); des fûts d'un gaz infiniment plus toxique encore furent immergés récemment au large de la Floride. En admettant qu'ils soient encore étanches, combien de temps tous ces containers résisteront-ils? Et si un jour la nature se vengeait en les brisant comme des coques de noix, qu'arriverait-il alors!... Voyons plutôt la suite.

Aux dangers que présentent les eaux contaminées, il convient d'ajouter les soucis que cause la pénurie fréquente d'eau potable dans les « villes-champignons » et dans celles qui périodiquement se gonflent d'un afflux considérable de touristes.

De plus, l'anxiété se réveille quand on considère que dans les pays industrialisés les besoins en eau douce augmentent beaucoup plus vite que les quantités disponibles. Or 98 % sont des eaux salées.

x x x

TROISIEME PANNEAU :

DANGER ! POLLUTION DES SOLS

Le sol et le sous-sol peu profond sont inévitablement pollués par les eaux souillées qui ruissellent ou s'infiltrent. Mais considérons surtout l'humus.

L'humus est la partie vivante, fertile de la terre, couche de quelques centimètres d'épaisseur. Il n'échappe pas à de nombreuses agressions. La flore et la faune microbiennes qui y vivent et dont dépend la fertilité du sol, sont attaquées par certains produits dangereux utilisés pour augmenter le rendement des récoltes ou pour détruire les parasites des plantes (certains engrais chimiques, herbicides, insecticides, fon-

gicides, pesticides, hormones). A cette destruction s'ajoute souvent celle provoquée par le feu allumé après les moissons pour brûler les chaumes et... la fertilité des sols diminue, les maladies des plantes se multiplient. Le remède habituel consiste le plus souvent à augmenter les doses des produits toxiques ou à en utiliser de plus actifs et il se forme alors une escalade dans un cercle vicieux qui ruine les cultivateurs et... la santé des consommateurs !

x x x

QUATRIEME PANNEAU : DANGER ! INTOXICATION ALIMENTAIRE

« L'homme creuse sa tombe avec ses dents », dit un proverbe. Hélas ! ce dicton est aujourd'hui plus vrai que jamais, pour deux raisons essentielles :

La première est qu'il existe de moins en moins d'aliments qui soient biologiquement sains : les espèces et variétés sont sélectionnées en vertu de critères purement économiques de rendement et de prix de revient qui n'ont aucun rapport avec les critères biologiques de valeur nutritive ; de plus, l'effondrement de la fertilité naturelle à long terme par intoxication de l'**humus actif** compromet la qualité biologique des productions agricoles. Ajoutons que tous les polluants de l'air, de l'eau et du sol se retrouvent dans les aliments de l'homme où des mécanismes qui nous échappent encore les concentrent quelquefois au point d'en rendre la consommation mortelle dans les cas extrêmes, mais toujours plus ou moins intoxicante. Alors que le strontium 90 se concentre notamment dans le lait et le plancton, le D.D.T. et les produits similaires si généreusement employés dans les élevages de volailles pour lutter contre les parasites qui les envahissent, se retrouvent dans le jaune de l'œuf à des doses qui dépassent de très loin (trois fois) les tolérances admises (travaux du Professeur Lautié).

L'industrie alimentaire devient tributaire de l'industrie chimique : colorants, conservants, parfums synthétiques traitements divers pour préparer, purifier, désodoriser certains produits ne sont pas sans doute immédiatement dangereux (il existe d'ailleurs des règlements très minutieux en cette matière) mais toutes ces actions (et réactions), toutes ces doses infimes de produits ajoutent leurs effets nocifs dans notre organisme comme les kilomètres parcourus s'ajoutent sur un compteur d'automobile ; un jour, cet organisme saturé, fatigué de lutter, réagit avec violence et c'est alors le foie, les reins, le cœur, les vaisseaux ou tout autre mécanisme de notre machine humaine qui refuse de continuer à jouer le rôle pour lequel il n'est pas fait.

La deuxième raison est que si l'**homme d'aujourd'hui** dans les pays modernes « **mange bien** » comme il se plaît à le dire, il **se nourrit en général fort mal**. Il se préoccupe davantage de la mécanique de son auto que de celle de son corps et ignore tout de la **diététique qui devrait être l'objet d'une étude sérieuse dans les écoles**. Il mange et boit selon ses caprices. La mode, la publicité qui l'a frappé, les circonstances, mais jamais ou presque, avec le souci d'apporter à son organisme ce dont il a besoin. Surcharge de nourriture, excès de certains éléments, carence d'autres, dérèglent la machine et l'affaiblissent et, bientôt, c'est la panne toujours inattendue quoique aisément prévisible. Oui, dans ce domaine, comme dans bien d'autres, toute une éducation indispensable reste à faire.

x x x

CINQUIEME PANNEAU :

DANGER ! MALADIES DE CIVILISATION

L'homme, modelé par la civilisation, emporté par son irrésistible courant, s'éloigne de plus en plus de la nature. Achète-t-il des chaussures, il regarde d'abord la mode et non la forme de ses pieds. Va-t-il se détendre dans un coin de campagne, il met aussitôt en marche son inséparable « transistor ». Dans un vacarme incessant qu'il se plaît encore à amplifier, il impose à son organisme un rythme de vie ahurissant et épuisant ; aussi, use-t-il alternativement de drogues calmantes et stimulantes. Il ne sait plus respirer, il ne sait plus marcher. Gavé de tout, blasé, désabusé, il s'ennuie dès qu'il est seul avec lui-même et souvent même avec les autres, se laisse parfois séduire par l'attrait de « paradis artificiels » et se hâte de tuer le temps avant que le temps ne le tue. Que de systèmes nerveux délabrés !

Ainsi, il y a une vingtaine d'années, quand il est apparu que la civilisation multipliait certaines maladies que l'on croyait définitivement vaincues et... en engendrait de nouvelles, les spécialistes furent stupéfaits. Maintenant que l'on connaît mieux les multiples agressions que subit le civilisé, on se demanderait plutôt comment il fait pour y résister. Si un homme du XVIII^e siècle se réveillait dans notre société moderne après une hibernation de 200 ans, il mourrait d'intoxications multiples en quelques jours tout en se demandant quelle folie a bien pu s'emparer des hommes pour qu'ils s'abrutissent et s'empoisonnent aussi joyeusement que... légalement.

On commence à comprendre pourquoi, malgré les progrès gigantesques de la médecine et de la chirurgie, le nombre des malades augmente sans cesse et pourquoi le nombre des médecins, des hôpitaux et des cliniques, des para-médicaux auxiliaires de la médecine, quoique en augmentation constante est et sera toujours insuffisant. Savez-vous qu'en France, en 1968, il est né un enfant anormal toutes les 20 minutes ; que certaines maladies qui autrefois ne frappaient que les vieillards, s'abattent aujourd'hui sur des êtres jeunes et même sur des enfants ? Où sont les causes profondes de ces drames ? Que de tourments ! Que de souffrances ! Que d'argent dépensé ! et bien souvent en vain, mais contribuant au déséquilibre budgétaire chronique de bien des familles, de la Sécurité Sociale... et de l'Etat !

(à suivre)

L'homme apprenti sorcier !

TROIS OUVRAGES EDIFIANTS :

1/ LA DANSE AVEC LE DIABLE
Franco : 17,20 F

2/ LA CUISINE DU DIABLE
Franco : 14,60 F

3/ LES DERNIERES CARTES DU DIABLE
Franco : 16,20 F

à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial

LDLN », 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156.64.

QUE GARDE LE FOND DES MERS ?

(Extrait de « The New-York Times » paru dans la « Nacion » du 25.7.70 et communiqué par M. Baragiola, Argentine).

Les nouvelles techniques d'exploration du fond océanique commencent à dessiner une image globale de la façon dont grossissent les océans, et apparemment de la manière dont sous les eaux se moulent les dépôts de pétrole, cuivre, manganèse, fer.

L'image résultante de la Terre est dynamique et toujours changeante, avec la Mer Rouge par exemple, comme un océan jeune et naissant, et l'Atlantique comme un océan vieillissant.

Les processus que l'on investigue maintenant dans la zone de la Mer Rouge paraissent s'être produits quand l'Atlantique était jeune et étroit, laissant comme sédiments de vastes dépôts de cuivre et de fer, de même que des gisements de sel de milliers de mètres d'épaisseur.

On découvre maintenant que juste au-dessus du fond primitif rocheux, des régions orientales et occidentales de l'Atlantique existe une couche de cuivre et de fer.

Cette découverte fut obtenue grâce à un bateau doté d'une foreuse perfectionnée capable d'amener un dispositif de sonde à travers plusieurs kilomètres d'eau et de l'acheminer jusqu'au fond de l'océan.

Le mois passé ce bateau, le « Glomar Challenger », inaugura et commença une nouvelle ère dans l'exploration et l'exploitation océanique en faisant la démonstration d'une technique au moyen de laquelle on peut retirer la sonde d'un trou de forage dans le fond de la mer, remplacer son foret, et s'arranger pour que la sonde pénètre à nouveau dans le même trou.

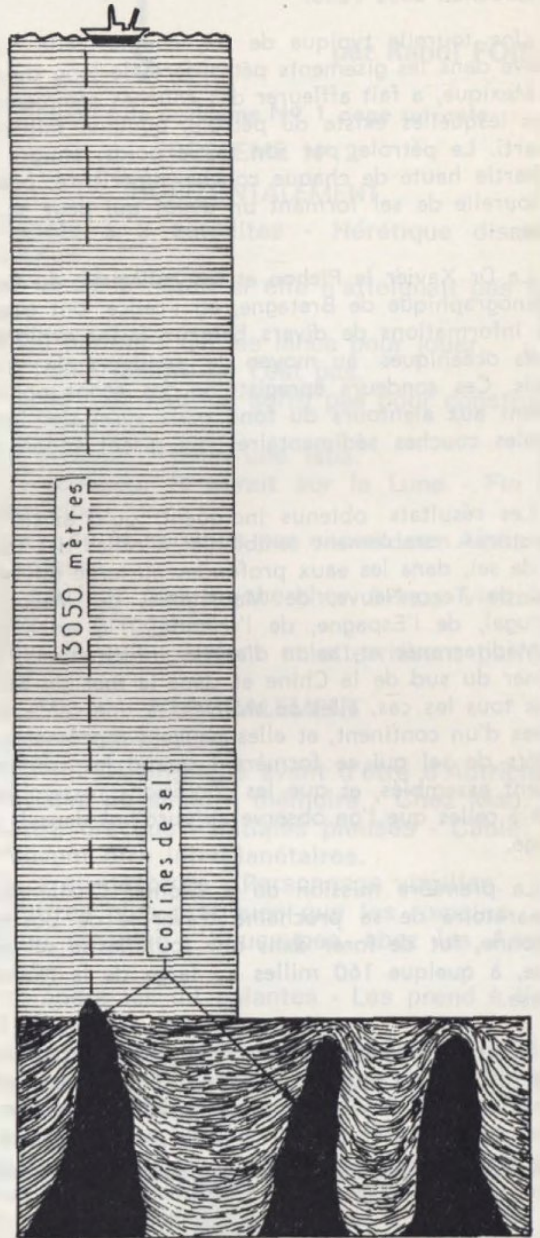
Ainsi que l'exprima un scientifique qui participa à l'expérience « ce fut comment se débrouiller pour que depuis le sommet de l'Empire State, un fil de fer pénètre dans le goulot d'une bouteille placée en bas, dans la rue ».

La technique consiste par la fixation d'un entonnoir de quelque cinq mètres de diamètre dans le fond océanique où l'on va forer. Quand on sort le foret, et qu'on le remplace, il peut se guider à nouveau vers l'entonnoir grâce au sonar ajusté au foret, et à un jet d'eau dans la sonde suspendue qui peut ainsi se diriger depuis le bateau.

Bien que le « Glomar Challenger » ait effectué 150 perforations pendant les deux premières années d'un programme de 4 ans, il ne put jamais arriver à une plus grande profondeur que celle de la vie utile d'un foret.

Tandis qu'il était relativement facile de forer la première couche de sédiments, on trouva que sur une grande étendue de l'océan il existait une autre couche sédimentaire, déposée il y a 50 millions d'années qui, par quelque changement global dans le milieu ambiant océanique s'était transformée en calcédoine, sorte de roche de silice.

Fréquemment les forets s'usaient après avoir foré un mètre seulement de calcédoine. Or, quand la « réintégration » sera devenue une opération de routine,



(Dessin de F. LAGARDE)

d'ici 6 mois environ, il sera possible de changer les forets et d'arriver ainsi jusqu'aux plus profondes couches de sédiments dans la majorité des endroits.

Le principal intérêt réside précisément dans ces couches, étant donné que leurs fossiles microscopiques indiquent l'époque de la formation d'une partie déterminée de l'océan, et quelle était la nature de sa température et de sa composition chimique.

La dissémination étendue d'énormes structures voûtées, qui se frayent un chemin vers le haut à travers les sédiments, faisant se courber les couches, est peut-être la découverte la plus remarquable de la récente exploration des fonds océaniques. Elles pourraient être d'origine volcanique, bien qu'elles ressemblent extraordinairement aux murailles ou « tourelles » de sel, qui commotionnent tant le monde des pétroliers.

Apparemment, les grandes couches de sel qui se formèrent quand l'Atlantique était jeune, luttent pour traverser les strates sédimentaires qui se déposèrent à mesure que croissait l'océan. Comme le sel est plus léger, il tend à monter à travers le sédiment comme un bouchon sous l'eau.

Une tourelle typique de sel, comme celle qui se trouve dans les gisements pétrolifères le long du golfe du Mexique, a fait affleurer des couches sédimentaires dans lesquelles existe du pétrole, quoique faiblement réparti. Le pétrole, par son faible poids, émigre vers la partie haute de chaque couche supérieure, près de la tourelle de sel formant un dépôt qui peut se contrôler.

Le Dr Xavier le Pichon et ses collègues, du Centre océanographique de Bretagne, en France, ont compilé des informations de divers bateaux ayant exploré les fonds océaniques au moyen de sondeurs de grands fonds. Ces sondeurs enregistrent des échos non seulement aux alentours du fond mais aussi des innombrables couches sédimentaires qui gisent encore plus bas.

Les résultats obtenus indiquent qu'il existe des structures notablement semblables à celles des tourelles de sel, dans les eaux profondes au large du Labrador, de Terre-Neuve, de Mauritanie, du Maroc, du Portugal, de l'Espagne, de l'Irlande. Il y en a aussi en Méditerranée et, selon d'autres informations, dans la mer du sud de la Chine et dans la mer de Bering. Dans tous les cas, elles se trouvent à une centaine de milles d'un continent, et elles peuvent représenter des dépôts de sel qui se formèrent quand les continents étaient assemblés, et que les conditions ressemblaient plus à celles que l'on observe aujourd'hui dans la Mer Rouge.

La première mission du « Glomar Challenger », préparatoire de sa prochaine traversée de Boston à Lisbonne, fut de forer dans une tourelle de sel apparente, à quelque 160 milles au large de la Nouvelle-Ecosse.

Ce projet fut écarté pour des questions diplomatiques. Il semble que le Canada prétende exercer le contrôle de la navigation jusqu'à 200 milles de ses côtes, afin d'éviter que du pétrole ne se répande au large des routes, vers les nouveaux gisements de l'Arctique. On considère comme improbable la contamination océanique à cause de la perforation de la cime d'une tourelle de sel, puisque le pétrole s'assemble autour de ses bords.

L'unique tourelle en eaux profondes qu'explora jusqu'ici le « Glomar Challenger » est située dans le golfe du Mexique, et on trouva des traces de pétrole qui indiquaient des accumulations probables autour de ses côtés.

Les pessimistes craignent que l'on pique un gisement de gaz avec des conséquences désastreuses. Cela s'est passé ainsi, au moins en une occasion, en eaux peu profondes. Le gaz surgit avec force vers la surface, et la mer devint si écumeuse que le bateau qui effectuait la perforation sombra, et quelques vies se perdirent. Cependant rien de ceci n'est arrivé à ceux qui forent dans la profondeur de la mer.

La Mer Rouge s'est montrée extrêmement importante dans la révélation de la naissance des océans.

La matière qui s'écoule le long de sa ligne centrale oblige les bords du rivage à se séparer, et les côtes se soulèvent, bien que probablement elles s'enfonceront pour se transformer dans le fond des mers.

Par ce processus sont apparus des volcans aux sommets aplanis qui se formèrent dans les entrailles marines, et qui ressemblent beaucoup à des « guyots », structures qui se trouvent sous des milliers de mètres d'eau et qui ont intrigué les géologues pendant longtemps. Il résulte maintenant que ces « guyots » peuvent être des résidus du processus de conformation des océans.

Il existe apparemment des « guyots » dans le fond de la Mer Rouge, qui comportent du cuivre et du fer, venant des profondeurs de la terre et qui se déposent dans le fond de cette mer, sous les lagunes d'eau salée chaude.

L'évaporation marine, pendant que se produisait le soulèvement du chaotique paysage le long de la mer, laissa des dépôts de sel qui, en certains endroits, atteignent plus de 800 mètres d'épaisseur.

Si de tels processus se déroulèrent pendant la primitive expansion des océans, ils pourraient bien être la cause des couches de sel et des dépôts de cuivre, manganèse et fer, dont le « Glomar Challenger » prouva l'existence dans quelques-uns des premiers sédiments.

Là où les mouvements des continents ont fait que cette sédimentation se convertisse en chaînes de montagnes, des dépôts de minerais d'importance économique ont pu se former.

Walter SULLIVAN.

(Traduction de Mme Boulvin. Nous avons pensé que la prospection de notre sol, qui constitue la connaissance de base de notre habitat, intéresserait nos lecteurs).

Enquête sur le végétarisme

Nous avons reçu un certain nombre de rapports à ce sujet, mais c'est encore insuffisant. Nous insistons auprès de tous nos amis végétariens, jeunes et vieux, afin que chacun nous adresse un petit rapport, en tenant compte, si possible, des indications demandées dans les « Pages Supplémentaires » de notre numéro 110 de Février 71 (page C). Merci à tous !

REIMPRESSION

LE RETOUR DU CHRIST

par R. VEILLITH

Etude des prophéties bibliques et privées. — Les Soucoupes Volantes et « Le Grand Coup » — Apparitions d'êtres mystérieux qui annoncent ce retour proche.

12 pages 21×27. FRANCO : 3,60 F.
(S'adresser au Siège de la Revue).

INFORMATION

Des acides aminés d'origine extra-terrestre ont été découverts sur une météorite. Washington (U.P.I.)

Des traces d'acides aminés ont été décelées sur une météorite tombée le 28-9-1969 en Australie, grâce aux analyses faites dans un laboratoire de la NASA. C'est l'équipe du centre de recherches de Mountain-View (Californie) dirigée par le Dr Cyril Ponnamperuma, qui a formellement identifié les acides aminés.

Les acides aminés sont les constituants fondamentaux des protéines qui, elles-mêmes, sont les éléments constitutifs essentiels de la matière vivante. Dans le passé, la présence d'acides aminés ou autres matières organiques avait été signalée sur des météorites, mais on n'avait jamais pu apporter la preuve qu'il ne s'agissait pas d'une contamination postérieure à la chute de la météorite sur la terre. Cette fois utilisant des méthodes très précises qu'ils étudient depuis longtemps, pour l'identification de corps chimiques complexes, les savants de Mountain-View, ont pu établir que ces acides aminés étaient d'origine extra-terrestre.

Les experts de la NASA ont en effet découvert sur la météorite un mélange de molécules « droites » et « gauches ». Or sur terre les acides aminés que l'on trouve sont tous « levogyres » (c'est-à-dire qu'il s'agit de substances qui dévient le plan de polarisation vers la gauche, l'observateur faisant face à la lumière).

Le mélange des deux types d'acides aminés exclue pratiquement une origine biologique, et sûrement une origine terrestre.

Ces acides aminés sont donc d'origine chimique non biologique. Ils ne témoignent donc pas directement de l'existence de la vie sur d'autres planètes, mais de l'existence, ailleurs que sur la terre, d'une évolution chimique très poussée du type de celle qui a permis l'apparition de la vie sur la terre.

La météorite sur laquelle ont été trouvés les acides aminés proviendrait de la ceinture des astéroïdes situés entre la planète Mars et Jupiter.

N.D.L.R.

Nous retiendrons dans cette information l'hypothèse de la provenance. L'existence de cette ceinture d'astéroïdes serait attribuée à la désintégration d'une planète, pour des causes inconnues. L'analyse rendrait compte par conséquent d'une phase de la vie de cette planète hypothétique, à supposer que le processus chimique se soit arrêté au moment de la séparation.

On notera dans ce communiqué l'utilisation du mot « pratiquement » qui semble réserver une faible possibilité pour une origine biologique. On n'ignore pas précisément qu'il existe dans certains cas quelques types de protéines qui comportent justement les deux types d'acides aminés, et cela permet de rêver. On peut se demander si l'on est en présence d'un processus biologique en voie de formation, ou si nous sommes en présence d'un mode de vie différent.

L'étude de ces météorites est d'un intérêt puissant pour la connaissance, si l'occasion vous en est donnée d'en ramasser une, ne la conservez pas, mais confiez-la à l'analyse.

M NOS CROISÉS PLANÉTAIRES

T S

par Raoul FOIN

Résultats du problème N° 1 page suivante

PROBLEME N° 2

HORIZONTELEMENT

1. Planète à 2 satellites - Hérétique disciple d'Arius.
2. La fusée le serait si elle n'atteignait pas son but.
3. Beau parleur - On les lance pour jouer.
4. La fusée lunaire ne l'est pas.
5. Placée - Un seul ne suffit pas pour construire un OVNI.
6. Le premier - Dans une isba.
7. Un voyageur le serait sur la Lune - Fin de participer.
8. Nous ne le sommes par encore sur Alpha du Centaure.
9. Il ne faut pas la chercher à nos visiteurs OVNI - Arrogant.
10. Pour le cuir - Volent et atterrissent parfois.

VERTICALEMENT

1. Note - S'amusaient.
2. Elle fut de Bretagne avant d'être d'Autriche - Initiales de sinistre mémoire - Chez Mao.
3. Lettre grecque - Initiales pieuses - Câble.
4. Peuvent être interplanétaires.
5. Sera en désordre - Personnage virgilien.
6. Chiffres plus pratiques que les romains.
7. Dieu égyptien - Soucoupes, chez les Américains.
8. Un opéra les dit galantes - Les prend à l'œil (à l'envers).
9. Belle saison - Toujours blanche - Pronom.
10. Sa fameuse tunique n'était pas celle des Vénusiens - Canton suisse.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Nouveautés dans l'édition

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

LE MAGNETISME ANIMAL. — F.-A. Mesmer. 45,60 F.

Une édition très attendue de texte introuvables datant du 18^e siècle, due à Robert Amadou. Les travaux de Mesmer tiennent non seulement une place considérable dans l'histoire de la psychologie et de la psychiatrie modernes, mais il ont conduit à l'hypnotisme et à la para-psychologie, dans le sillage desquels se fondèrent les Sociétés pour l'Harmonie Universelle.

LES CHEMINS DE LA SAGESSE. — Arnaud Desjardins.

Fruit de 10 ans d'études et de pratique personnelle des techniques d'ascèse orientale, cet ouvrage révèle les méthodes qui permettent d'accéder effectivement à la connaissance de soi, à la liberté intérieure. Cet ouvrage intéressera tous ceux que préoccupent les recherches contemporaines de la psychologie des profon-
deurs.

Tome I : 21,50 F — Tome II : 24,50 F.

FORMES TRADITIONNELLES ET CYCLES COSMIQUES.

— A. Guenon. — 17,50 F.

Sont réunis dans ce nouvel ouvrage des articles sur les cycles cosmiques, l'Atlantide, l'Hyperborée, la tradition hébraïque égyptienne et greco-latine.

DU SANG DANS LA MONTAGNE. — Delpierre de Bayac. — 26,50 F.

Tous les mystères, vrais ou faux, de la bête du Gévaudan.

MUSTANG, ROYAUME TIBETAIN INTERDIT. — M. Peissel. — 31,00 F.

L'auteur, seul étranger jamais autorisé à vivre au Mustang, parlant couramment le tibétain, s'est mêlé à la vie des habitants. Tout au long des étonnantes découvertes dans ce pays, où l'on ignore que la terre est ronde, on est amené à se demander si le Mustang n'est pas l'authentique Shangri-La.

LE JUGEMENT DERNIER. — G. Taylor. — 25,00 F.

Etabli sur une documentation rigoureuse, ce livre est un cri d'alarme lancé aux gouvernements du monde, avertissement qui n'est pas le fruit d'un esprit encombré de visions apocalyptiques, mais qui s'appuie sur des recherches de savants de réputation internationale devant la destruction de la nature par son exploitation technique intensive. Un livre hallucinant mais vrai où l'on voit l'homme victime des poisons qu'il a engendrés.

RETOUR AUX ETOILES. — Daniken. — 23,00 F.

Le complément de l'ouvrage du même auteur et intitulé « Présence des extra-terrestres ».

« Je suis convaincu qu'un héritage transmis par les « dieux » garde vivace en nous la nostalgie des étoiles. Le souvenir de nos ancêtres terrestres et le souvenir de nos maîtres cosmiques agissent en nous. Le développement de l'intelligence chez l'homme ne me semble pas avoir été uniquement le résultat d'une interminable évolution. D'ailleurs ce phénomène s'est produit avec trop de soudaineté. Je crois que nos ancêtres ont reçu leur intelligence des dieux, et ceux-ci devaient disposer

de connaissances qui firent aboutir rapidement ce processus... ».

Ces quelques lignes donnent le ton de l'ouvrage.

VICTOIRE SUR LE CANCER. — Rosa Bailly. — 19,50 F.

Ni une théorie, ni une thèse, mais des faits.

LE CHLORURE DE MAGNESIUM DANS L'ELEVAGE

12,50 F Franco

COMMENT PREVENIR ET GUERIR LA POLIOMYELITE (épuisé actuellement)

L'ACTION DU CHLORURE DE MAGNESIUM

Nos lecteurs trouveront les indications concernant son emploi dans les livres signalés ci-dessus. Le Directeur de LDLN, ayant lu dans la revue « La Vie Claire » que ce traitement n'est pas spécifique d'une maladie ou d'une autre, et qu'il est recommandable, préventivement, en période d'épidémie de toute maladie infectieuse, a pu en contrôler sa grande efficacité dans de nombreux cas (grippe, angine, rhume de cerveau notamment).

VIENT DE PARAÎTRE :

« SOUCOUPES VOLANTES, vingt ans d'enquêtes » par Charles GARREAU

Au moment de mettre sous presse nous signalons cet intéressant ouvrage, qui ne fait pas double emploi avec ceux parus ces dernières années. Voici les titres des chapitres : La preuve par cinq — Le bluff des commissions d'enquête américaines — Sous la surveillance des êtres de l'espace — Le dossier de l'étrange — Les êtres de l'espace sont-ils déjà parmi nous ? — En France, atterrissages et observations continuent — L'antigravitation, secret des soucoupes volantes.

(Editions Mame à Paris)

Prix inconnu au moment de mettre sous presses,

MOTS CROISÉS

RESULTATS DU PROBLEME N° 1

Horizontalement. — 1. Vénusienne. 2. Ouest-Nein. 3. Le - Tus - S.O.V. 4. Aèdes - Ri. 5. Nenni - Iota. 6. Tissées. 7. Ad - lule. 8. léels - soin. 9. RR - Eés - Bée. 10. Esus - Emise.

Verticalement. — 1. Volontaire. 2. Eue - Eiders. 3. Né - Ans. 4. Ustensiles. 5. Studieuse. 6. Se - El - Se. 7. En - Sises. 8. Nés - Obi. 9. Niort - Vies. 10. Envias - Née.

**Demandez-nous des
spécimens gratuits**

pour diffusion

— **Pouvez-vous me donner des détails dont vous vous souvenez ?**

— C'est Alphonso qui le premier remarqua quelque chose, bien qu'auparavant j'avais moi-même entendu quelque chose. J'étais en train de baisser la glace de la portière de la voiture, car il pleuvait beaucoup et elle était fermée, lorsqu'il me dit : « écoute ! n'entends-tu pas ce bruit ? ». Après une hésitation, je n'y faisais pas davantage attention, croyant qu'il s'agissait du bruit de l'eau sur la voiture... bref quelque chose de vague. C'était comme une pression, quelque chose d'instantané.

— **Comme une explosion ?**

— Non, non ! pas une explosion. C'était plutôt un sifflement. C'était plutôt qu'un bruit normal, quelque chose que l'on sentait. Pour ainsi dire comme s'il s'agissait d'un réacteur n'est-ce pas. Quelque chose de bizarre. Je pensais alors que ça pouvait être une roue crevée qui perdrait de l'air, ou quelque chose de ce genre. Je fermais alors la vitre, et ma femme qui dit alors « j'étouffe, j'ai comme le mal de mer ». Je leur dis d'abaisser la vitre, car nous avions peut-être trop fermé. ...C'est alors que nous vîmes une « lumière » tous les trois à la fois. Un OVNI dis-je alors. « Tais-toi me répondirent ma femme et Alphonso, chaque fois que nous sortons ensemble il faut qu'il arrive quelque chose... ».

Que penser du rapport de M. Llamas, quelque peu imprécis ?

L'enquêteur, en ce qui le concerne, est entièrement convaincu de la sincérité des témoins, l'heure, le jour coïncident avec les lieux de l'observation et elle paraît bien être en relation avec un objet éventuel. Ces témoins ont réclamé l'anonymat, et leur témoignage n'a pas paru dans la presse.

M. Ruesgat, président du groupe R.N.C., fait ressortir que dans son rapport existe un autre témoignage qui, lui, a été rejeté pour d'autres raisons que nous n'analyserons pas ici.

CONCLUSIONS.

Les enquêtes faites sur place ont révélé la présence de traces et de phénomènes inexplicables et inconnus. Toutes les hypothèses naturelles ou fortuites ont été rejetées par les services officiels.

L'hypothèse MOC paraît être la plus vraisemblable bien que, étant donné l'importance qui a été donnée à cette affaire (1), nous nous soyons limités à une synthèse la plus objective que possible, laissant le lecteur se faire une opinion.

Nous remercions ici tous ceux qui ont permis la réalisation de cet article : MM. Ayala, Camacho, Romero du groupe E.N.I. MM. Laffitte, Llamas, Salas, enquêteurs du groupe R.N.C. (Séville). M. Honest Man, enquêteur privé, MM. Noya, Seminario, correspondants L.D.L.N. M. Ruesga, président du groupe R.N.C. et plus spécialement M. Darnaude, correspondant L.D.L.N. à Séville pour sa précieuse collaboration.

G. CAUSSIMONT,

Service France-Espagne.

(1) Non seulement la presse nationale a fait grand écho du phénomène de Moron, mais en outre la publi-

cité en a été si grande qu'on a pu voir des entreprises de transport mettre en service des cars spéciaux pour la visites des lieux. Tout cela dépeint l'atmosphère qui a régné dans ce village de Moron. Cet engouement a provoqué l'irritation de M. Gordillo, le propriétaire du champ, déjà assez ennuyé par la destruction d'une partie de son travail, et pour être tranquille il a fini par labourer l'endroit où se trouvaient les traces.

N.D.L.R. — Les traces trouvées à Marliens, à 17 km de Dijon, ont été décrites dans le n° 89 de L.D.L.N. (juillet-août 1967). Comme à Moron il y a des paires d'empreintes (au lieu de trous) sur la périphérie, depuis lesquelles partent deux tunnels. De même il existe une cuvette centrale, et l'on retrouve une poudre gris-mauve... Si les constatations ne sont pas exactement semblables, il existe une similitude assez remarquable pour que l'on puisse attribuer ces deux faits à des engins de même nature. Il paraît hautement improbable que des traces qui présentent des caractéristiques aussi nombreuses et aussi élaborées, spécialement à Moron, puissent être reproduites deux fois par des causes naturelles. Il ne s'agit plus ici de visions mais de faits qui en ce qui nous concerne emportent notre conviction. Combien en faudra-t-il encore pour ceux qui ne veulent ni voir, ni s'intéresser, seulement par curiosité, à proposer une solution qui soit acceptable, pour expliquer ce qui, aux yeux de tous, paraît inexplicable.

DEUX AUTRES CAS SEMBLABLES : à Angoulême, et Nuble (Chili)

Il nous est apparu opportun de grouper avec cette enquête de Moron deux autres faits, qui paraissent bien avoir une relation étroite avec les constatations qui ont été faites.

Le premier a paru dans le journal « SUD-OUEST » et a été relevé dans les archives par nos amis du cercle de Mont-de-Marsan.

Vendredi 8 octobre 1954

ANGOULEME

M. Claude Bourneix, 17 ans, travaille à Angoulême et demeure à Pierres-Dures, commune de Puymayeu, à 4 km. Rentrant mercredi soir 6 octobre chez lui, à bicyclette, près de son domicile il aperçut une lueur très vive, orange, en direction de la Couronne, qui se rapprocha rapidement et en perdant de l'altitude se dirigea vers un champ d'orge où elle se posa à 300 m de la route. Il alla chercher son père, son frère, mais lorsqu'ils revinrent il n'y avait plus rien. Ils trouvèrent ensuite un tas de cendres formant un O ; la gendarmerie vint sur les lieux et l'on trouva également 12 mèches creuses, noires et brûlées, en matière dure, de 12 cm de long, enfoncées dans la terre tous les 40 cm, **qui formaient un cercle de 1 m 50 de diamètre**. Une mèche allumée brûla très vivement comme une fusée.

N.D.L.R. — Une enquête a été ouverte par LDLN.

Le deuxième, le voici :

(Voir dessin couverture, page 1).

Il nous vient du Chili, et c'est une enquête de Mlle Eléna Marino, correspondante de A.A. OVNI, dont le directeur en Espagne est M. Sanchez que nous remercions ici pour sa collaboration avec notre service France-Espagne dont est chargé M. Caussimont.

Les faits relatés ont eu lieu en février 1969 et se situent non loin de Valparaiso, à 2 km de la ville de Nuble, sur une plage du Pacifique.

M. et Mme X... (anonymat demandé) et leur deux filles, étaient couchés, lorsque vers les 4 heures du matin une lueur intense filtrant à travers la fenêtre attira l'attention du père et ils se levèrent tous pour observer un spectacle insolite.

« De la fenêtre de notre maison, qui est située à l'entrée de la plage à proximité du bois, nous avons vu évoluer un engin, à 60 mètres et à notre hauteur. Il avait la forme d'un octaèdre, muni d'une coupole semi-sphérique, avec 3 points d'appui semblables à des pattes et deux sorte d'antennes sur la partie supérieure de la coupole, ainsi que plusieurs hublots. Il a 5 à 6 m de long et à peu près autant de haut. Son aspect était métallique, très lumineux, couleur bleu céleste. Il atterrit donc sur ses trois pattes, sur la plage à 60 m de la maison ? Il faut préciser qu'il descendit lentement pour atterrir en se balançant, et qu'une fois au sol il n'en bougea plus jusqu'au décollage. Tout à coup, un rayon lumineux jaillit de l'appareil, et trois êtres d'aspect humanoïde descendirent par ce rayon lumineux (nous n'avons aucune explication sur le pourquoi de cette appellation, pas plus que sur l'expression : ils descendirent par... c'est bien dommage).

Malheureusement nous ne pouvions pas distinguer les traits de leur visage, et nous pensons qu'ils mesureraient environ 2 m de haut. Ils étaient revêtus d'une sorte de combinaison qui couvrait la totalité de leur corps, les gants et les chaussures formaient un tout avec le vêtement qui comportait une ligne verticale, rappelant une fermeture tout le long du corps et l'on apercevait comme une sorte d'insigne métallique sur leur poitrine.

Ils marchèrent sur la plage, chacun d'eux plaça dans le sable **10 petits tubes qui devaient avoir 10 cm de Ø et 25 cm de long**, d'après leurs traces qui ont été retrouvées par la suite.

Ils ramassèrent ensuite les pierres noires qui se trouvaient à cet endroit, de telle sorte que le lendemain matin nous n'en trouvâmes plus aucune. Puis ces « êtres », habillés en bleu foncé, **ramassèrent chacun leurs 10 petits tubes et rentrèrent dans leur appareil.**

L'objet s'éleva en diagonale, toujours en se balançant, pour ensuite s'éloigner rapidement vers l'ouest sur un plan horizontal. Il n'a pas changé de forme pendant toute la durée de l'observation et pendant laquelle nous entendîmes un bruit semblable à une absorption. »

Détails complémentaires

La montre du témoin s'arrêta entre 4 h et 4 h 38, ce qui coïncide avec la durée de l'observation évaluée entre 30 et 40 minutes.

C'est une partie de la forêt qui servit de toile de fond à l'observation. Quelques petits arbustes qui s'interposaient entre eux et le spectacle ne gênèrent pas leur observation.

Conséquences physiques et psychiques

La peau des témoins se couvrit de « sorte d'écaillés » qui disparurent au bout de trois jours.

Peur, sentiment d'insécurité, dépression nerveuse chez les témoins.

Traces

Celles laissées par les tubes : trous de 10 cm de Ø et de 25 cm de profondeur.

Celles de l'engin : une zone circulaire de 2 m de Ø où le sable paraissait avoir été absorbé.

N.D.L.R.

Cette enquête a laissé bien des points dans l'ombre, et nous sommes loin de la précision de celle de Moron.

La chose qui frappe est que dans les enquêtes qui précèdent **on ne fait que constater la présence de trous, et ici on les voit faire !**

La similitude des situations, le caractère insolite des traces renforcent considérablement la crédibilité de ces récits quant au fond. Leur répartition géographique, la rareté de ces faits qui n'ont pas reçu la publicité des « soucoupes volantes » rendent improbables une connaissance préalable des faits décrits, dans des pays aussi éloignés que le Chili. Celui d'Angoulême était perdu dans les archives, celui de Moron a eu lieu cette année, celui de Marliens n'était pas assez spectaculaire pour être diffusé mondialement.

Notons aussi cette propension des « extra-terrestres » à collectionner les cailloux qui n'est pas sans rappeler nos propres explorateurs lunaires.

Cet ensemble de circonstances fait que nous attachons à ces récits une grande importance, en regrettant que des investigations plus poussées n'aient pas été faites au moment opportun.

Tout ceci montre la nécessité d'une organisation mondiale, celle de l'éducation des enquêteurs que nous avons entreprise à L.D.L.N. Si cette recherche est abandonnée, comme nous le constatons, à des amateurs, il est indispensable que ce soient des amateurs éclairés et non de simples curieux n'ayant en vue que le « reportage à sensation ».

Nous vous tiendrons au courant des dernières méthodes scientifiques que nous comptons utiliser pour les enquêtes dès 1971.

UNE REVUE ANGLAISE

DE PREMIER PLAN

(Enquêtes sérieuses - Articles de fond)

FLYING SAUCER REVIEW

21 Cecil Court

Charing Cross Road

LONDRES WC2

ANGLETERRE

Specimen gratuit sur demande

DANS L'OUEST DE LA FRANCE (suite et fin)

DE TRÈS NOMBREUX TÉMOINS ONT OBSERVÉ DES OBJETS INSOLITES
A FONTENAY-LE-COMTE NANTES, SAINT-NAZAIRE, RENNES, SCAER LE 26 FEVRIER 1970
ENTRE 21 H 30 ET 23 HEURES

(Dans le précédent numéro nous avons indiqué par erreur la date du 23 Février 1970)

3ème TEMOIGNAGE

M. Obeuf, agent de police à Nantes, et de très nombreux inconnus parmi les centaines de personnes rassemblées devant les grilles de l'Hôtel de Ville, à l'occasion de l'appel lancé par la Télévision à l'occasion de Recherche Médicale.

Le témoin regardait vers la rue de Strasbourg, lorsqu'une vive lueur apparue dans le ciel, au bout de la rue de la Commune ; lui fit lever la tête : il poussa un cri, il n'était pas seul, combien sont-ils à l'avoir aperçu ? on ne saurait le dire, mais M. Obeuf fut sûrement parmi les premiers à l'apercevoir.

Sa vision étant limitée par les maisons qui bordent la rue trop étroite au bout de laquelle apparaissait l'objet, il estime néanmoins qu'il a pu l'observer pendant 2 ou 3 secondes.

Il est à noter que la description qu'il fait de l'objet diffère quelque peu de celle de M. X... Si l'engin est toujours décrit comme une boule jaune, il explique qu'il était suivi d'une longue queue bleue. Ce sont les seuls détails qu'il a pu donner, en précisant toutefois que la teinte de cette queue était celle de la flamme d'une soudure autogène. Plus en arrière elle conservait sa largeur ; puis brusquement s'amenuisait en pointe. Sa longueur était de 4 ou 5 fois le diamètre du cercle.

(Nous ajouterons que M. Biguereau nous signale qu'un témoin aussi bien placé que M. X..., décrit l'objet de couleur comparable à la lune claire, mais plus brillante, avec une traînée lumineuse se terminant en pointe d'une longueur égale à 3 fois le diamètre environ).

4ème TEMOIGNAGE

Celui-ci analysé par M. Tyrode nous a été fourni par M. Dubernet qui a donné toutes précisions utiles après nouvelle enquête auprès des témoins.

Mlle Nancy L..., 20 ans, et son frère Thierry, 18 ans, tous deux étudiants avaient regardé tous deux, ce soir-là, l'émission télévisée et après l'ordre d'éteindre les postes (heure exacte : 20 h. 54' 05" à 20 h. 55' 05") ils décidèrent de se rendre à la Mairie déposer leur obole. En retournant chez eux, avant de traverser la place de l'Oratoire, ils aperçurent l'objet lumineux.

Thierry le premier vit arriver sur sa droite, au-dessus des toits, une sorte de globe lumineux, et appela sa sœur Nancy qui l'aperçut 2 secondes plus tard.

Tous deux le décrivent sous l'aspect d'un globe lumineux, d'environ 2/3 de celui de la lune, d'une teinte jaune-orange suivi d'une queue longue de 4 à 5 fois le diamètre de la boule.

La trajectoire était vraisemblablement horizontale, atteignant 21° au point d'apparition et de disparition, et 25° au point le plus rapproché (ou supposé tel).

Mais où les deux dépositions diffèrent c'est assez curieusement sur la couleur de la queue également. Pour Thierry elle était de la même teinte que le globe, pour Nancy elle était franchement bleue.

Une divergence se révèle avec les autres témoignages, la queue serait pour eux en forme de virgule, alors que les témoins précédents l'ont vue droite et prolongement de l'objet.

Une différence pour l'heure, Thierry annonce environ 21 h. 15. A juste titre M. Tyrode pense qu'il s'agit là d'une erreur. Si un autre objet était passé 15' ou 30' avant sur la ville de Nantes avec le monde qui se trouvait dehors, nous l'aurions sûrement appris.

La durée totale de l'observation a été de quelques secondes peut-être une dizaine.

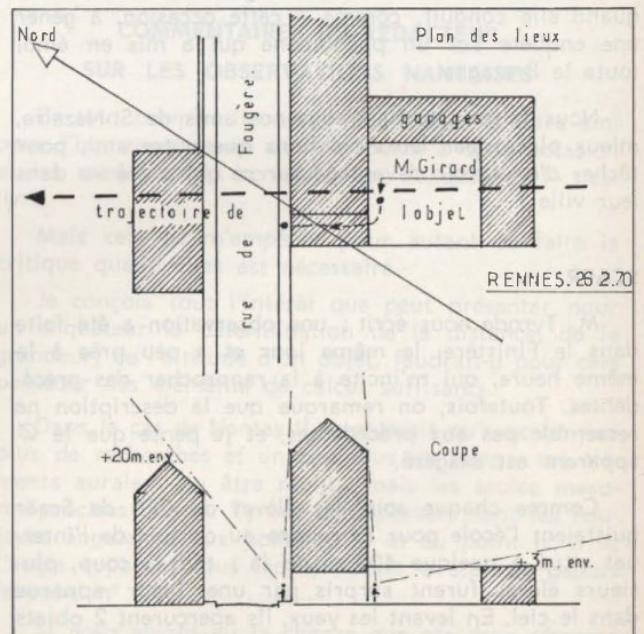
(Nous verrons plus loin l'analyse pour Nantes des éléments de l'enquête recueillis, faite par M. Tyrode qui est allé sur place faire de nombreux relevés le tout accompagné d'un plan de la ville).

RENNES

Nous devons cette enquête à M. Duguet. Le témoin est M. Gaëtan Girard, commerçant en textiles, rue de Fougères, à Rennes.

Voici sa déposition :

« Je prenais l'air dans la cour de l'immeuble que j'occupe. Un objet de forme ovale jaune, accompagné d'une traînée de couleur blanche de 4 à 5 m (dimension subjective) est passé à cet instant au-dessus de la cour. Etonné, je me suis précipité dans la rue, en passant sous le porche, pour le voir disparaître derrière l'immeuble d'en face.



(Dessin de F. LAGARDE)

J'ai vu des étoiles filantes, des fusées éclairantes, ce n'était rien de semblable. J'ai pensé à une publicité faite dans le cadre de l'opération « Pour la vie », mais ce n'était pas cela non plus. Sur le moment, de peur d'être pris pour un fou, je n'ai rien dit, mais lorsque j'ai lu qu'à Nantes 2 gendarmes avaient observé une assiette lumineuse 45' auparavant, ma conviction s'est renforcée, et j'ai décidé d'en parler. Ce que j'ai vu ne s'explique pas », conclut M. Girard d'un air inquiet.

De l'enquête il ressort que l'objet évoluait silencieusement à 1.000 m d'altitude (en l'absence d'autres éléments, cette évaluation est subjective, on pourrait traduire qu'il ne paraissait pas très haut). Il paraissait en dimension et en vitesse, comparable à un avion du type « Caravelle ». Il semblait suivre une direction rectiligne SE-NO. Aucune perturbation n'a été enregistrée, le témoin n'a rien senti.

A SAINT-NAZAIRE

Sur enquête de M. Tyrode.

C'est aux environs de 23 h que les témoins de St-Nazaire et des environs ont aperçu une sorte de boule lumineuse. D'un diamètre assez faible, selon toutes apparences comparable au 1/10ème de celui de la lune, elle aurait été d'abord aperçue à l'Est se dirigeant vers le NE. L'objet est très bas sur l'horizon, il se déplace très lentement paraissant parfois immobile.

Il m'a été dit que un ou plusieurs objets auraient été vu ayant l'aspect de cercles verts bordés de rouge.

Malheureusement, dans cette ville, aucun des témoins pressenti, n'a consenti à faire des déclarations précises se contentant de répondre par geste, accompagné parfois d'un oui, d'un non, d'un je ne sais pas, et aucun d'eux n'a accepté que son identité soit révélée.

(Nous ne saurions passer sous silence cet échec de notre ami Tyrode chevronné dans les enquêtes. Il est le résultat d'une politique de dénigrement que nous connaissons bien. Il faut en souligner toute la sottise, quand elle conduit, comme à cette occasion, à gêner une enquête sur un phénomène qui a mis en émoi toute la Bretagne.

Nous faisons appel à tous nos amis de St-Nazaire, mieux placés par leurs relations que notre ami, pour tâcher d'en savoir davantage sur ce qui a été vu dans leur ville.)

SCAER

M. Tyrode nous écrit : une observation a été faite dans le Finistère, le même jour et à peu près à la même heure, qui m'incite à la rapprocher des précédentes. Toutefois, on remarque que la description ne ressemble pas aux précédentes, et je pense que le Ø apparent est exagéré.

Comme chaque soir, les élèves du CES de Scaër quittaient l'école pour se rendre au dortoir de l'internat situé à quelque 400 m de là ; tout à coup, plusieurs élèves furent surpris par une lueur apparue dans le ciel. En levant les yeux, ils aperçurent 2 objets lumineux se déplaçant à assez vive allure. La direction de leur trajectoire est demeurée imprécise.

Les deux objets paraissaient liés l'un à l'autre, ou suivre à distance constante deux trajectoires parallèles. Ils étaient rouge vif, et leur lumière clignotait, comme si elles avaient subies des éclipses toutes les deux secondes environ.

Mais ces lumières clignotaient séparément, tantôt l'une, tantôt l'autre, à la manière de feux d'avions. Selon les témoins chaque lumière avait la taille d'une pièce de un centime tenue à bout de bras.

Cette dimension qui est de 15 m/m correspond à 3 fois celle de la lune, et me paraît exagérée.

(On peut penser que ces lumières étant assez proches, la dimension donnée rend davantage compte d'une impression que d'une mesure exacte. Nous pensons que c'est ce qu'il convient de retenir, ce qui permet de supposer que ces lumières ne pouvaient pas être celles d'un avion dont la structure et le bruit auraient été perceptibles).

ANALYSE DES OBSERVATIONS NANTAISES PAR M. TYRODE

M. Tyrode tient à remercier ici M. X... pour toute l'aide qu'il lui a apportée dans cette circonstance et grâce à laquelle il a pu déterminer des éléments essentiels.

DISTANCE DE L'OBJET

Ce calcul a été facilité parce que l'observation a été faite à basse altitude, dans une ville dont je possède le plan assez précis. D'après les différents repères des témoins, l'objet se situait en avant des immeubles de la rue Camille-Desmoulins, et cette rue se situe à 500 m du lieu de l'observation. Nous avons pris 400 m comme répondant le mieux à la situation.

ALTITUDE

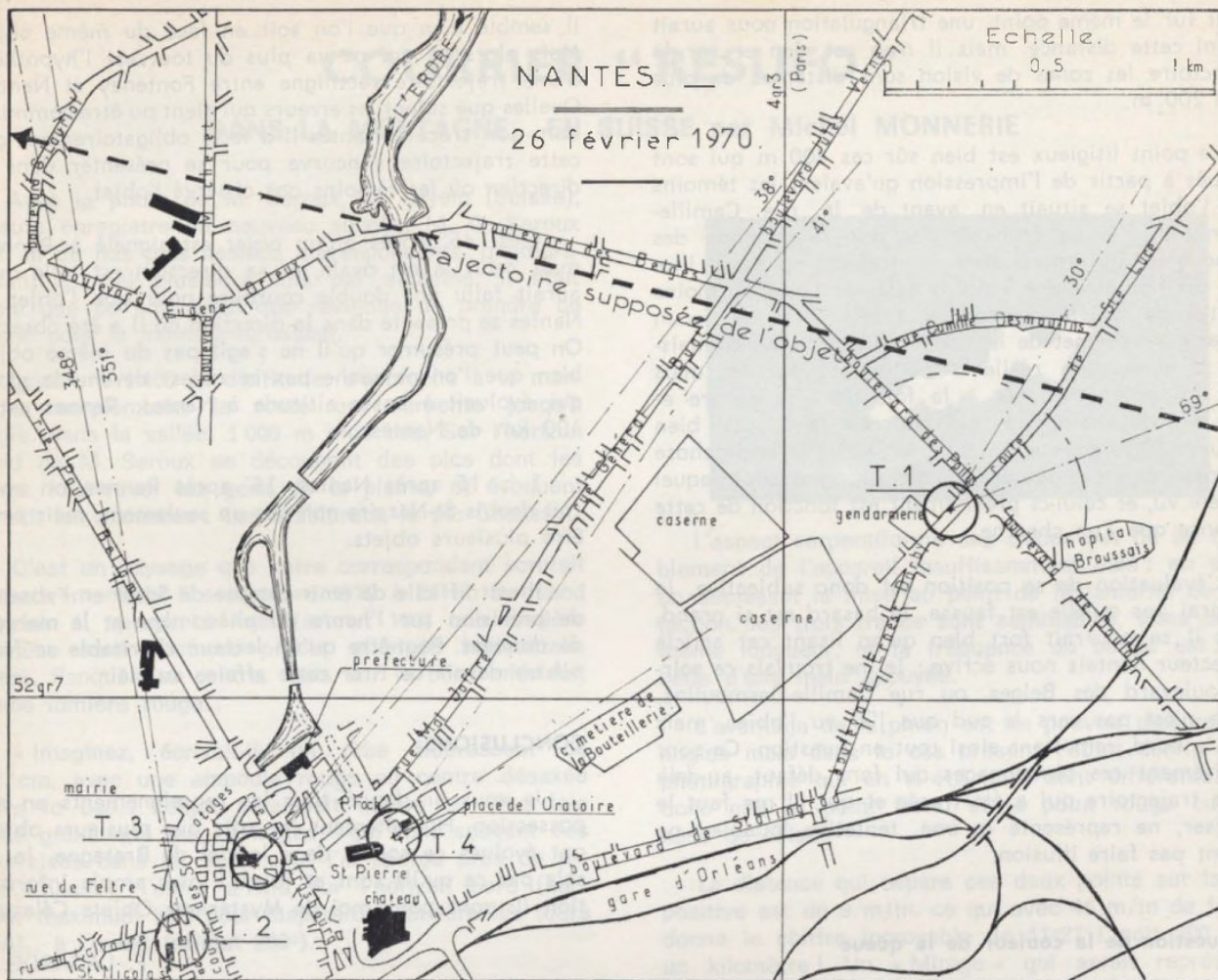
Ce calcul doit beaucoup à M. X... qui s'est souvenu, qu'à un moment déterminé l'objet dans sa trajectoire est apparu coupé en deux par la barre transversale d'un poteau support de lignes électriques. Il a été facile, en se replaçant dans les conditions de l'observation, de déterminer l'angle de vision, qui a été calculé à 43° 22'. L'altitude calculée en fonction de la distance de 400 m est alors de 378 m.

DIMENSION

En comparant la dimension apparente de l'objet, à la longueur du faîte d'un toit, au-dessus duquel évoluait l'objet, le témoin a pu fournir une grandeur apparente valable. Nous avons renouvelé plusieurs fois l'expérience, avec des repères différents, et nous avons trouvé que les valeurs étaient toutes sensiblement égales à un angle apparent de 2° à 2' près. Le calcul donne à 400 m une dimension de 13 m 96, soit 14 m en chiffres ronds.

TRAJECTOIRE SUR LA VILLE

Il serait trop long et fastidieux d'énumérer les nombreuses mesures prises à chaque point d'observation, pour démontrer que l'objet a parcouru une trajectoire horizontale, comme il semblait que l'on devait s'y attendre aux récits des observations relevés sur les lieux.



(PLAN DE F. LAGARDE)

Les hypothèses concernant la direction de la trajectoire sont beaucoup plus faciles et compréhensibles à expliquer en se reportant au plan de la ville annexé. Le tracé a été facilité par le fait que chaque témoin avait des repères précis: bord de toiture, sommet de cheminée, antenne de télévision, etc...

Ceci posé examinons les différentes positions de l'objet par rapport aux différents points d'observation.

Depuis l'emplacement de M. X... et à 400 m de là, l'étude des positions successives reportées sur le plan ci-joint indique une trajectoire SE-NO inclinée de 103° sur la direction nord, ou autrement dit que l'objet se dirige vers un azimut de 283° .

(Nous passerons sur les questions d'apparence de la queue, des éléments nouveaux dont M. Tyrode n'avaient pas eu connaissance au moment de son analyse, m'ont obligé de remanier ces considérations, je m'en tiendrai à des appréciations de grandeurs apparentes de l'objet qui conditionnent les évaluations de distances.)

Le témoin n° 2 donne pour le diamètre $1/4$ de celui que donne le témoin n° 1, ce qui laisse supposer qu'il se situait 4 fois plus loin. Il lui a paru de plus très bas, et ce qu'il a de sûr est que la vue est limitée entre 348° et 351° où il est apparu. L'évaluation de la grosseur est suspecte et paraît exagérée, ce qui situerait l'objet plus loin.

Le témoin n° 3 a vu l'objet apparaître à 41° et disparaître à 38° ; sa hauteur étant d'environ 10° .

Il serait, écrit M. Tyrode, passé à 2 400 m des témoins d'après toujours les indices de repères relevés sur place.

COMMENTAIRES DU REDACTEUR SUR LES OBSERVATIONS NANTAISES

En tout premier lieu mes félicitations à notre ami pour l'immense travail qu'il a fourni à cette occasion et les mesures très scrupuleuses auxquelles il s'est livré.

Mais cela ne m'empêche pour autant de faire la critique quand elles est nécessaire.

Je conçois tout l'intérêt que peut présenter pour un enquêteur la détermination de la distance, de la grandeur, de l'altitude d'un objet, faudrait-il pour cela posséder des éléments de calcul suffisants.

Dans le cas de Nantes il semblerait qu'avec un peu plus de recherches et un peu plus de temps, ces éléments auraient pu être réunis, mais les seules mesures précises que M. Tyrode a rapportées sont les hauteurs angulaires aux points n° 1 et au point n° 3 et l'angle apparent sous lequel l'objet a été vue depuis le point n° 1.

Si nous avions eu la chance que ces deux témoins aient observé l'objet au même moment précis, évo-

lant sur le même point, une triangulation nous aurait fourni cette distance, mais il n'en est rien et sur la trajectoire les zones de vision sont distantes de plus de 1 200 m.

Le point litigieux est bien sûr ces 400 m qui sont évalués à partir de l'impression qu'avaient les témoins que l'objet se situait en avant de la rue Camille-Desmoulins. Il ne faudrait pas que la découpe des immeubles, qui masquaient la trajectoire, fasse illusion car l'objet a une altitude calculée (plus ou moins exacte) de 400 m environ, et à cette altitude aucun obstacle ne permet de le situer. Si encore on connaissait la dimension réelle d'une de ses parties, mais c'est un objet inconnu, à la fois dans sa nature et dans ses dimensions, et qui pourrait tout aussi bien mesurer 10 m comme en mesurer 100 ; la seule chose qui peut être évaluée est l'angle apparent sous lequel il a été vu, et celui-ci précisément est fonction de cette distance que l'on cherche.

L'évaluation de sa position est donc subjective, je ne dirai pas qu'elle est fautive, le hasard est si grand, mais il se pourrait fort bien qu'en lisant cet article un lecteur nantais nous écrive : je me trouvais ce soir-là boulevard des Belges, ou rue Camille-Desmoulins, et ce n'est pas vers le sud que j'ai vu l'objet, mais vers le nord, remettant ainsi tout en question. Ce sont précisément ces témoignages qui font défaut, au-delà de la trajectoire qui a été tracée et qui, il me faut le préciser, ne représente qu'une tentative louable, ne devant pas faire illusion.

La question de la couleur de la queue

Le problème est plus épineux.

Ni à Fontenay-le-Comte, ni le témoin X... ne décrivent de queue en dehors du petit appendice jaune décrit en des termes similaires.

Ce seront les seuls contre 4 autres. Il paraît anormal que M. X... qui par ailleurs décrit le globe avec un luxe de détails rarement égalé, est oublié cette queue, d'autant que sa vision dans le bleu et le jaune a paru excellente. Il paraît anormal qu'au même instant, ou presque 3 autres témoins voient une queue bleue, qui, compte tenu des dimensions de l'objet mesurait 50 à 60 m de long d'après tous les témoins, il paraît aussi anormal que le frère et la sœur du témoignage n° 4 affirment, l'un que la queue était bleue et l'autre jaune !

Enfin ces deux témoins l'ont vu en forme de virgule, alors que les autres l'ont vu bien droite à l'arrière.

Il sera bien difficile de trancher et on pourra supposer que par instant la traînée changeait de forme, de couleur, d'intensité.

L'ensemble du phénomène

Voir le plan de situation. Il y a 100 km de Fontenay-le-Comte à Nantes. La description de l'objet est identique, sa trajectoire était Fontenay-Nantes, il est vu à Fontenay vers 21 h. 30, à Nantes vers 21 h. 45,

il semble bien que l'on soit en face du même objet. Mais alors ce qui ne va plus du tout est l'hypothèse d'une trajectoire rectiligne entre Fontenay et Nantes. Quelles que soient les erreurs qui aient pu être commises dans son tracé à Nantes il a fallu obligatoirement que cette trajectoire s'incurve pour se présenter dans la direction où les témoins ont observé l'objet.

C'est 45' après qu'un objet est signalé à Rennes, mais celui là est ovale, et sa direction est telle qu'il aurait fallu une double courbure pour que l'objet de Nantes se présente dans la direction où il a été observé. On peut présumer qu'il ne s'agit pas du même objet, bien que l'on ne sache pas ce qu'est devenu le globe qui évoluait à basse altitude à Nantes. Rennes est à 100 km de Nantes.

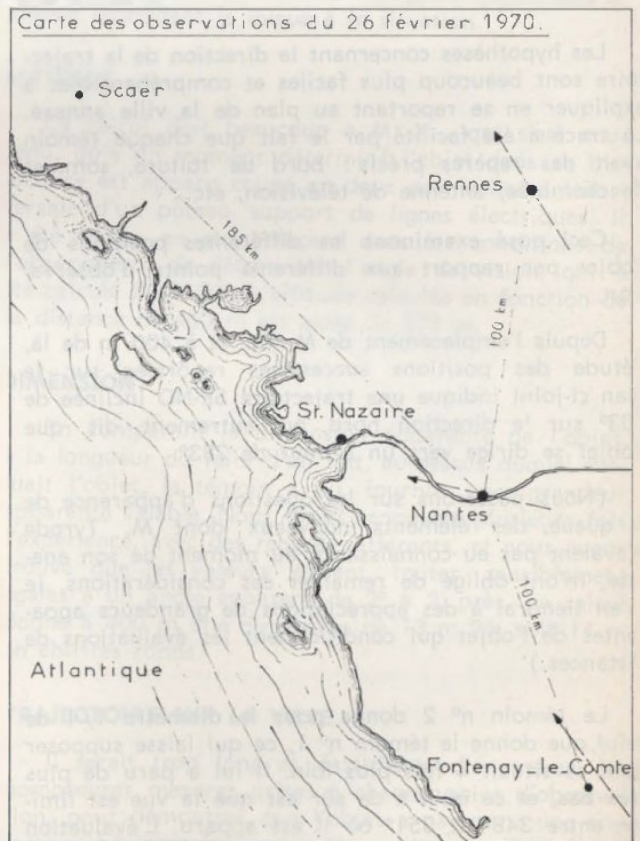
1 h. 15 après Nantes, 15' après Rennes, on aperçoit depuis St-Nazaire non pas un seulement, mais peut-être plusieurs objets.

Il est difficile de tenir compte de Scaër en l'absence de précision sur l'heure du phénomène et le manque de données. Peut-être qu'un lecteur charitable se fera-t-il un devoir de tirer cette affaire au clair.

CONCLUSIONS

Je vous ai donné tous les renseignements en ma possession. Honnêtement je crois que plusieurs objets ont évolués ce soir-là dans le ciel de Bretagne, je ne sais pas ce qu'ils sont et jusqu'à plus ample information ils sont pour moi de Mystérieux Objets Célestes.

F. LAGARDE.



(Dessin de F. LAGARDE)

COURRIER " RESUFO "

DANS LA MONTAGNE... EN SUISSE par Michel MONNERIE

Avec la photo de M. Seroux, de Leysin (Suisse), Résufo enregistre un nouveau succès. M. G. Seroux est un de nos plus assidus correspondants, photographiant le ciel plusieurs fois par semaine, il était juste que ce soit à lui que revienne de prendre ce cliché pour le moins intéressant.

Leysin, à 1 400 m d'altitude, s'accroche à la montagne surplombant la route qui serpente jusqu'à Aigle, dans la vallée, 1 000 m plus bas. Sur l'horizon nord de M. Seroux se découpent des pics dont les noms font rêver les gens de la plaine, et évoquent le ski, les vacances : Les Diablerets, le pic Chaussy...

C'est un paysage que notre correspondant scrutait attentivement, le 5 septembre 1970 à 21 h 15, quand soudain il aperçut à l'est (azimut 100) une lumière blanche sans contours précis, allongée horizontalement, flanquée au centre, mais sur le bord inférieur, d'une lumière rouge...

« Imaginez, écrivait-il, un tube fluorescent de 40 cm, avec une ampoule rouge au centre désaxée vers le bas... l'objet paraissait quatre ou cinq fois plus grand que les « Mirages » qui font souvent des exercices dans la région... je l'ai aperçu près du pic de Chaussy, l'objet a filé sur l'horizon nord (hauteur maximum 20°) pour disparaître derrière les tours d'Al... à l'ouest (azimut 280°).

L'observation a duré trois ou quatre minutes... d'après mon étude de la carte l'objet se situait à 10 ou 15 km de moi... il a filé régulièrement, sans changement de vitesse ni de luminosité. »

M. Seroux a eu le temps de saisir son appareil, et de photographier l'objet avec une pose de 2 ou 3 secondes sur kodachrome II ouvert à 2,8. Il s'est appuyé sur le bord du toit, depuis le balcon de son chalet.

Au premier examen la photo est déroutante, ne ressemblant pas à la description visuelle qui en a été faite. On y voit trois traces allongées et tremblées.

La trace blanche est très particulière : la pellicule est parfaitement transparente, les trois couches de colorants sont détruites, les bords sont très nets, à peine un dégradé bleuté par endroit, ce qui paraît étonnant compte tenu de la qualité moyenne de l'objectif utilisé. La seule façon d'interpréter cette tache est d'envisager la focalisation d'une source lumineuse extrêmement intense, le soleil par exemple ; encore y aurait-il une légère diffusion due à l'optique, même si la pose avait été la meilleure possible avec le diaphragme utilisé, ce qui ne semble pas le cas.

La trace rouge orangée est plus « normale » légèrement floue et dégradée sur les bords.

La trace orangée, qui ne correspond à rien de visible, est composée de dix petits traits verticaux qui sont dû à un clignotement rapide, bien plus rapide qu'un clignotement d'avion par exemple (trois pulsations-seconde environ, comme un pulsar).



L'aspect serpentiforme des traces est dû au tremblement de l'appareil insuffisamment calé : en effet, en déplaçant la mise au point de la lanterne de projection, les trois traces sont semblables, elles ont la même longueur, et la fréquence du bougé est bien celle d'une main appuyée.

L'avantage de la photo est de pouvoir mesurer les angles mais dans le cas présent l'objet décrit et la photographie qui en a été faite sont différents. J'ai donc pris le point blanc et le point rouge comme base de calcul.

La distance qui sépare ces deux points sur la diapositive est de 9 m/m, ce qui avec 45 m/m de focale donne le chiffre incroyable de 11°27' ! soit 200 m à un kilomètre ! Un « Mirage » qui serait représenté par 9 m/m sur ce cliché se situerait à 640 m.

Les avions que voit M. Seroux sont certainement des Mirages III, celui-ci devrait alors se trouver à 70 m. Ils les aurait reconnu et entendu, et à cette distance la vitesse apparente eût été bien plus considérable, et leur trace aurait été bien plus longue. On peut en conclure que l'objet photographié n'était pas un avion.

Les chiffres que donne le calcul sont énormes et correspondent mal à l'objet décrit. Un détail colle mieux lorsqu'il compare l'objet à un tube de 40 cm. Quand on imagine un tube fluorescent dans une pièce, à 2 m de la vision, la longueur de 40 cm se situe dans de bonnes proportions.

Les vitesses sont intéressantes à calculer. Les trois traînées mesurent 1,2 m/m ce qui donne 1°31'. Si l'on prend en considération une pose de trois secondes, on peut prendre 1° pour 2" soit 180° en six minutes. M. Seroux nous dit trois à quatre minutes d'est en ouest soit environ 180° ce qui « colle » très bien avec le calcul.

CONCLUSION

Rien de rationnel ne peut expliquer l'extraordinaire photo de M. Seroux ; par cette analyse RESUFO vient de montrer que l'aspect visuel du phénomène est loin de représenter la réalité, et diffère de l'impression photographique. L'immense tache floue recouvre en réalité un point extrêmement actinique, une lumière dont la nature est peut-être différente de celle que nous connaissons. Des observations an-

térieures nous l'ont montré comme une arme, un outil, étrange, dense, parfois solide, est-elle aussi un moyen de propulsion plutôt que l'effet secondaire d'un autre rayonnement ?

Le premier objectif de notre action : les observations, a atteint son but avec la prise de conscience.

Le deuxième : la détection, avec le G.T.R. de notre ami Ollier, les réseaux divers apportent des observations de plus en plus fécondes.

Pendant ce temps se prépare la troisième phase : l'analyse.

Les observateurs d'objets au sol, ou près du sol, font des descriptions un peu similaires, et dès qu'ils sont en l'air en pleine vitesse, ils sont tout différents peut-être cela est-il du aux effets de propulsion.

Il semble bien que l'une des clés de la connaissance se tient dans l'analyse de la lumière et des rayonnements de ces engins. La méthode scientifique peut, et doit, nous faire avancer plus vite que toutes les spéculations sur la nature des pilotes, ou celles de leur intentions à notre égard.

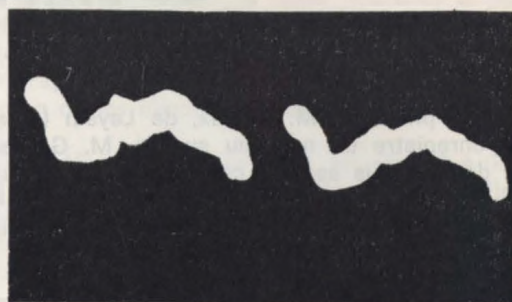
Venez nombreux aider nos réseaux. Si quelques scientifiques ne croient pas encore aux OVNI cela n'empêche nullement leurs méthodes d'être efficaces, utilisons-les, et tout le monde y trouvera son compte.

Ses conclusions rejoignent celles de M. Monnerie quant à la surexposition. « ...la pellicule a été complètement sur-exposée, le temps de pose étant trop long et surtout la lumière trop intense. Alors dans ce cas, le développement et l'inversion nettoient complètement en colorant les trois couches chromogènes, il ne reste plus que trois infimes couches de gélatine pure dont l'épaisseur est quasi-nulle comparativement à celles des mêmes couches imbibées de colorants et qui donne le fond noir du ciel.

En ce qui concerne les zig-zag, il semble bien qu'ils soient dus au bougé par suite du parallélisme entre les trois images (la blanche, la jaune et la rouge). Bougé de quoi maintenant ? de l'opérateur ou de l'objet ? Des deux sans doute, mais principalement de l'opérateur ; comment le savoir ?...

Nous avons bien entendu de notre côté examiné cette pellicule exceptionnelle en la projetant notamment sur une feuille blanche à plus de 5 m. S'il ne fait aucun doute que la luminosité de l'objet blanc était trop violente pour qu'on puisse en percevoir des détails sur la photo, par contre les deux autres sont à peine perceptibles, et l'on ne sait trop ce qu'il faut accuser : ou une lumière beaucoup plus faible ou, peut-être et pourquoi pas, un éloignement différent.

A l'occasion de cette photo, il nous a paru opportun de vous en présenter une autre, présentant un air de famille, qui nous a été transmise par notre ami M. Baragiola, de Mendoza. Elle a été prise à Bahia-Blanca par M. Hugo Taboada, photographe professionnel et publiée par le journal « La Nacion » du 17 mai 1970.



On remarque sur la photo argentine que les deux extrémités présentent des bords arrondis. Il s'agissait effectivement d'objets ronds « comme des ballons de rugby ». Ils étaient d'une luminosité rougeâtre dans leurs contours, blanche et bleu au centre, et ils furent visibles durant trente minutes sur leur trajectoire ! Là aussi le bougé semble évident.

Si nous nous reportons au dessin de Leysin (x 40 fois) on ne constate pas ces bords arrondis. Au contraire le bord est droit. Dans la panoplie des MOC ce pourrait être soit une SV vue par la tranche, soit un cigare. Par ailleurs l'arrière semble plus étroit que l'avant, cela pourrait donner à penser que l'objet se rapprochait de l'observateur.

Une fois encore cela souligne tout l'intérêt des photos. Elles constituent des documents irréfutables sur lesquels la discussion peut s'engager, et autant de preuve que des objets de nature Inconnue circulent dans nos cieux.

Merci à Mme Boulvin qui a traduit en son temps l'article de « La Nacion ».

N.D.L.R. — Bien que l'objet photographié ne se prêtait pas à une bien grande expertise, nous avons cependant soumis la pellicule à l'examen d'un scientifique expert (voir LDLN n° 104).

RESEAU DE SURVEILLANCE PHOTOGRAPHIQUE DU CIEL « RESUFO »

Participez efficacement à la recherche sur les M.O.C. Inscrivez-vous au réseau « RESUFO ».

Tout possesseur d'un appareil photo peut en faire partie.

Renseignements sur simple lettre (joindre un timbre réponse) à M. MONNERIE, 8, Passage des Entrepreneurs, 75-PARIS (15°).

UNE TRÈS BONNE REVUE
ESPAGNOLE

STENDEK

Adresse : CEI, Apartado 282
BARCELONE (ESPAGNE)

LE COLLOQUE DE LYON (8-11-70)

(Suite et fin)

LES MAGNETOMETRES

Dans le cadre du groupe de recherche L.D.L.N., section électronique (M. OLLIER), il a été développé l'étude de deux **magnétomètres** dont les performances sont les suivantes :

A) Magnétomètre expérimental de mesure :

1) Le champ magnétique est lu sur microampère-mètre à zéro central, et indique la polarité du champ (nord-sud).

2) Cet appareil comporte 5 gammes de sensibilité.

3) En fonctionnement automatique, ces gammes de sensibilité se commutent automatiquement.

4) L'appareil détecte les variations du champ, du continu à 2500 Hertz. Des sorties permettent de voir les variations possibles du champ sur oscilloscope, de les entendre sur amplificateur basse fréquence, ou de les enregistrer sur magnétophone (nécessité d'une porteuse au-dessous de 30 Hertz).

5) Un bloc auxiliaire amplificateur à circuit intégré permet d'écouter en permanence sur haut-parleur la composante alternative du champ magnétique, et émet un signal sonore à chaque commutation automatique de gamme de mesure.

Fonctionnant sur secteur 110-220 volts, il comporte 26 transistors. Le capteur est un tore Infinetic (tore à haute perméabilité magnétique) fonctionnant à 22 KiloHertz.

B) Cet appareil a permis de réaliser un **deuxième modèle** commercialisable simplifié à 6 transistors :

— Un aimant moyen le déclenche à 1,30 m ; alimenté en 110-220 volts, il comporte les éléments suivants :

1) Un réglage de sensibilité.

2) Une mémoire électromécanique qui comptabilise le nombre de déclenchements sur un disque tournant gradué de 0 à 20. Cette mémoire permettrait de faire des statistiques.

3) Une mémoire électronique qui allume un voyant et bloque l'appareil (nécessitant une intervention manuelle). Lorsque cette mémoire se déclenche, on est certain d'une importante variation magnétique.

4) En option, il sera possible d'enregistrer les variations alternatives sur magnétophone, ou de les entendre sur amplificateur basse fréquence.

Le capteur est un tore Infinetic fonctionnant à 35 KiloHertz.

Le champ de détection est considérable et identique en horizontale comme en verticale.

OBTURATEUR TOURNANT

Le dernier appareil (resté quelque peu dans l'ombre) était le prototype d'un obturateur tournant, destiné à la photographie du ciel. En effet, pour connaître les vitesses angulaires des objets photographiés, il

est nécessaire d'interrompre selon un cycle régulier et connu la pose d'un appareil photographique dirigé vers le ciel, de façon à obtenir des tracés interrompus.

Dans le cas présenté, un secteur à 120° entraîné par un petit moteur électrique branché sur pile et commandé par transistors, obture plusieurs fois par minute le faisceau photographique. Ce dispositif pourrait s'inscrire dans le projet « RESUFO » de M. MONNERIE, mais le prototype présente encore des imperfections (forte consommation, irrégularités, etc.) qui empêchent une fabrication de série et une généralisation.

Il est bon de rappeler, en conclusion, que l'objet de notre étude est non seulement non identifié, mais aussi volant, et par cela même fugitif. Les chances d'exploiter un important matériel restent extrêmement faibles. Nous devons donc compter sur des circonstances exceptionnelles et rester disponibles aux possibilités les plus singulières.

René OLLIER

N.B. — (Il va sans dire que certains de ces appareils seront commercialisés, et nous vous en ferons connaître le prix le moment venu. De toute façon la description technique vous en sera donnée et peut-être pouvons-nous vous annoncer pour bientôt la création d'un véritable laboratoire de détection.)

L'enquête de l'Aveyron a été évoquée bien entendu, et c'est notre ami M. Chasseigne, qui assistait à l'enquête, qui en a fait l'exposé.

Enfin M. A. Michel nous a fait l'exposé de ses propres enquêtes tant attendues, et des choses étonnantes dont il a été le témoin. La conclusion a été que les témoins de certaines observations doivent être suivis, après leur observation, pour étudier s'il n'existe pas de modification de leur comportement.

Son exposé à clôturé le colloque, que je viens de vous résumer à grands traits. Beaucoup de nos amis de Paris, de Strasbourg, d'Evillers bien sûr, de Savoie, des Landes, de Genève... avaient de leurs côtés des obligations d'horaires, mais les discussions et les échanges de vue ont continués très tard encore entre ceux qui étaient restés, jusqu'à plus de 22 h le soir.

Il n'est pas possible de donner ici tout ce qui a été dit au cours de cette réunion, mais de larges extraits en seront publiés.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré, à tous ceux qui ont répondu à notre appel, et qui nous ont ainsi encouragé dans notre lourde tâche.

NOTRE SERIE « CONTACT - LECTEURS »

La 3^e série s'est achevée avec le numéro de janvier 71.
La 4^e série vient de débiter avec le numéro de mars 71.
Abonnement annuel : 10 F pour 5 numéros.

F. I. D. U. F. O.

FICHER INFORMATIQUE DE DOCUMENTATION SUR LES U.F.O.

Nos Amis du Cercle LDLN du 13^e arrondissement de Paris ont multiplié les initiatives depuis quelques mois. Après « RESUFO » et le « G.T.R. » (Groupement Technique de Recherches sur les U.F.O.) voici maintenant la mise sur pied de F.I.D.U.F.O qui, nous l'espérons, saura retenir l'attention de nos lecteurs ; chacun comprendra l'importance de cette réalisation, qui demande le concours de bonnes volontés.

A cette occasion, nous signalons aux lecteurs de Paris l'adresse du Cercle LDLN : chez M. Jacques DERACHE, 29, rue Cantagrel, PARIS (13^e).

Les « Objets Volants Non Identifiés » ont cessé depuis longtemps d'intéresser les journalistes, et le grand public par voie de conséquence. Il importe peu à l'heure présente que les foules croient ou non à la réalité du phénomène ; la tâche de l'ufologiste consiste à œuvrer patiemment et sérieusement pour s'attirer les sympathies du monde scientifique, le seul capable par ses vastes moyens matériels et intellectuels de trancher la question de la réalité des U.F.O. Jusqu'ici, ce domaine fait plus l'objet de critiques défavorables que d'études de la part des chercheurs officiels. La faute en incombe en partie aux groupements soupçonnés, disséminés, incapables d'adopter une politique commune face au problème ; en particulier, le plus grand désordre règne dans la classification des observations. Il s'agit pourtant là d'un domaine aisément normalisable avec un minimum de coordination. Cette normalisation réalisée, les échanges d'informations régionales, internationales, ouvrent la voie à un travail efficace et nouveau. Les avantages d'un fichier construit sur cette base préoccupent nombre de personnes ; une commission du cercle L.D.L.N. du 13^e arrondissement à Paris a dressé un bilan des avantages et inconvénients présentés par les diverses formes de fichiers.

I. — Définition et utilité du fichier

C'est un moyen efficace d'ordonner ce qui paraît extrêmement confus, de classer logiquement des éléments disparates. Les observations d'O.V.N.I. se succèdent sans lien apparent, à travers les continents et les années. Souvent, les objets décrits ne se ressemblent pas, à peu de distance ou de temps d'intervalle. La classification « géographique » fut la première utilisée pour son caractère de simplicité ; elle donne quelques indications sur la répartition spatiale des observations. Parallèlement, le fichier « chronologique » appréhende le déroulement du phénomène, ses variations dans le temps. Ces classements à la portée de l'individu isolé, réclament de sa part une grande patience, s'il désire mettre en évidence des éléments inconnus jusqu'alors. Pour ce faire, il existe des moyens mieux appropriés.

II. — Le fichier sur cartes perforées

Le traitement mécanographique des données s'avère onéreux et difficile à l'échelon individuel. Au niveau d'un groupement comme Lumières Dans La Nuit, qui dispose de relations dans tous les milieux professionnels, les difficultés s'amenuisent. Le principal problème posé par cette technique est d'ordre à la fois matériel et intellectuel : la perforation des cartes réclame un personnel compétent et un appareillage spécial. Il faut ensuite stocker ces cartes : cent mille uni-

tés représentent un volume d'encombrement d'un demi-mètre cube. Leur traitement exige leur transport du lieu de stockage au local de traitement, qui ne sauraient coïncider en ce qui nous concerne. Une solution est envisageable pour pallier ces inconvénients : reporter l'information contenue dans ces cartes sur bande magnétique, selon un programme utilisable par l'ordinateur.

III. — Le fichier sur ordinateur

En dépit des apparences, cette opération ne constitue pas une complication supplémentaire. L'informatique accède chaque jour davantage au domaine public. L.D.L.N. ne possède pas d'ordinateur, mais il lui sera possible d'en utiliser un durant quelques heures chaque mois. Ce laps de temps est suffisant pour effectuer des travaux statistiques, et, parfois, quelques recherches documentaires. Ainsi une énorme quantité de combinaisons sont réalisables, par utilisation de la bande mémoire des observations. De ces rapprochements multiples, des soupçons peuvent se confirmer, des lignes floues se préciser, infléchissant ainsi le sens des études entreprises partout dans le monde. Avant de tenter l'appréhension de la portée d'un tel fichier, il semble pertinent de connaître son organisation théorique et pratique.

1°) ORGANISATION THEORIQUE :

Nous n'entrerons pas dans des détails concernant la nature des matériels employés ou la programmation, car ce n'est pas l'objet de cet article, dont le lecteur n'attend pas un enseignement informatique.

Depuis quelques mois, la mise au point d'un document se poursuit : le « bordereau d'indexation » résume de façon logique et ordonnée une observation d'O.V.N.I. Ce bordereau divise chaque cas en « rubriques » distinctes, elles-mêmes subdivisées à deux niveaux. Chaque rubrique, à la manière d'un chapitre littéraire se rapporte à un aspect défini de l'observation : géographie, chronologie, objet, comportement, etc... Les subdivisions (« items ») autorisent le très fin détail dans les descriptions.

Les bordereaux contiennent donc une information déjà préparée qu'il suffira de coder pour l'introduire en cartes perforées. Cette opération préludera à la programmation sur ordinateur. Ensuite commenceront les travaux de routine, dont les résultats seront fournis directement par une imprimante de l'ordinateur, sur un listing.

A chacune des étapes marquant le déroulement des opérations, des hommes aux compétences diverses interviennent. Leur formation n'est pas forcément mathématique.

2°) ORGANISATION MATERIELLE ET PRATIQUE :

Le service du document de base, le bordereau d'indexation, sera assuré par des profanes en la matière, en écriture normale et avec l'aide d'un lexique adapté. Ces « résumeurs » utiliseront soit leurs propres sources d'information, soit celles que leur enverra le secrétariat, sous la forme de revues ou d'observations éparses. Ensuite, les « indexeurs » coderont ces cas pour la mise en cartes. Le secrétariat dirigera ces bordereaux vers la perforation ; les cartes perforées constitueront la base solide et stable du fichier. Le report sur bande magnétique de leur information permettra le traitement rapide de cette dernière.

Ces opérations devraient se concrétiser dans les six mois, par l'édition d'un bulletin paraissant chaque fois qu'un total de 200 observations — résumées, codées, mais lisibles — sera atteint. Au-delà se situent les travaux de recherche statistique et documentaire, réalisés parfois pour le compte de particuliers ou de groupements.

Les liaisons secrétariat-collaborateurs s'effectueront par le truchement d'un imprimé délimitant la nature, la durée et le délai d'exécution du travail. Il est utile de préciser que des traducteurs seront indispensables pour la compréhension des textes étrangers.

La mise en place de cette organisation doit aller de pair avec une définition de ses buts moraux.

3°) PORTEE ET AMBITIONS DU FICHIER :

En affirmant que le fichier distribuera de l'information « à la demande », nous exprimons le rêve de beaucoup de chercheurs en ce domaine. Des échanges devraient avoir lieu avec des personnes et des groupements qui ambitionnent le même objectif. Des contacts sont pris avec l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Espagne, où des réalisations sont en cours. La forme du programme élaboré assure sa compatibilité avec tous ceux déjà utilisés aux mêmes fins ; il absorbera en effet une plus grande quantité d'information que les autres programmes. Cette information circulera donc très librement entre les divers fichiers. La réunion de tous les efforts internationaux amplifie l'ambition des projets. S'inscrivent à l'ordre du jour : les comptages de détails sur cartes, les densités comparées entre les apparitions d'O.V.N.I. et d'innombrables facteurs (population, industrie...), éventuelles lois d'orthoténie, non décelables sur des cartes, etc...

Une nouvelle étude originale autorisera sans doute une meilleure compréhension du phénomène O.V.N.I. Jusqu'à présent peu de personnes s'intéressaient au déroulement chronologique d'une observation, et encore moins à son expression en termes d'informatique. Cependant, Aimé Michel et le capitaine Plantier ont remarqué la corrélation entre vitesse et couleur. Des rapprochements du même ordre ont des chances de succès ; c'est pourquoi, à chaque description d'un cas, des phases seront déterminées, dans la mesure du possible. Le Petit Larousse définit : « Phase : chacun des changements, des aspects successifs d'un phénomène en évolution ». Il peut s'avérer primordial d'étudier chronologiquement la vitesse, la forme d'un objet, son comportement, celui de ses passagers. Il faut évidemment s'attacher à ne pas créer artificiellement des phases à la moindre variation de conjoncture, sinon l'étude altère la réalité. L'évaluation rationnelle de leur opportunité sera donc la règle.

Tous ces projets risqueraient de demeurer des vœux pieux, si leur importance réelle échappait aux lecteurs de L.D.L.N.

IV. — Conditions de la réussite

Chacun des membres de la communauté L.D.L.N. doit se sentir concerné par cette recherche, car la compétence technique ne suffit pas à son exécution.

Le secrétariat recense actuellement toutes les sources d'information : livres, revues, articles de journaux, fichiers manuels, etc... Ce préluce indispensable, beaucoup de lecteurs peuvent contribuer à le raccourcir en nous contactant pour signaler leurs richesses documentaires. Bien sûr, les fichiers privés sont prudemment gardés par leurs propriétaires ; mais de simples résumés d'observations s'avèrent intéressants... et ne compromettent pas le secret professionnel !

Une abondance de documents nous permettra de répartir les textes entre les traducteurs, et des observations entre les « résumeurs ». Ces catégories de personnes existent au sein de L.D.L.N., réellement pour la première, et potentiellement pour la seconde. Les indexeurs se forment aisément par l'expérience répétée, avec un minimum d'instructions préalables. Le codage de 10 observations par personne et par mois, exige 10 heures de travail environ. Le temps libre fait défaut à certaines personnes animées du désir de collaborer : une aide matérielle, en cartes, fiches bristol, dactylographie, nous conviendrait à défaut d'ouvrage.

Dès maintenant, tous ceux qui désirent collaborer peuvent nous écrire ; plus tôt leur courrier nous parviendra, plus rapidement des résultats se dessineront. La mise en place du fichier exige le test préalable du bordereau sur 200 observations. Déjà, des personnes ont fait écho à des appels individuels ; nous les en remercions très vivement. Le secrétariat, quoique surchargé, répondra à toutes les demandes de collaboration ou de renseignements (joindre timbre réponse S. V. P.).

Tous ceux qui ont des idées de recherche nécessitant l'usage des caractéristiques particulières du fichier peuvent déjà nous contacter. La réalisation du fichier n'est pas définitivement conçue ; elle doit évoluer parallèlement aux progrès des recherches sur les O.V.N.I.

Cette entreprise ambitieuse survient en une période propice à l'étude du phénomène O.V.N.I. En effet, nous savons que les informaticiens sont tout disposés à utiliser leur savoir et leur matériel pour étudier le problème, si nous leur fournissons des données pré-traitées. Ils n'élèvent aucune objection de principe. Bientôt, L.D.L.N. disposera d'arguments de qualité à fournir aux scientifiques. La section fichier se tient au fait des tâches accomplies par tous les services techniques de L.D.L.N. : détection physique, analyse spectrale, RESUFO, failles, etc... C'est une synthèse toute nouvelle que nous projetons de mener à bien, en relation avec tous ceux qui s'interrogent sur la nature des « Objets Volants Non Identifiés ».

Pour le secrétariat,
VAUZELLE Jean-Claude
6, rue Scarron
92 - Fontenay-aux-Roses

N. B. : Voir un extrait du canevas page suivante.

UN ARTICLE DU JOURNAL " LE MONDE " ET LA RÉPONSE D'AIMÉ MICHEL

Dans son numéro du 9-12-70, le journal « Le Monde » a publié un article de Jean-Louis LAVALLARD : « Qui voit des soucoupes volantes ? », dans lequel l'auteur traite notamment de la thèse de WARREN. Voici donc cet article, suivi de la réponse d' Aimé MICHEL.

Qui voit des soucoupes volantes ?

De nombreuses personnes affirment avoir vu, un jour ou l'autre, des soucoupes volantes. Or aucune étude scientifique portant sur les « objets volants non identifiés » n'a réussi à prouver l'existence de ces soucoupes. Il y a donc une nette différence entre les réactions du public et les études scientifiques. Des explications sociologiques et psychologiques ont donc été avancées. Elles supposent que la vision des soucoupes volantes est liée à l'état de la personnalité de celui qui affirme les avoir vues. C'est ainsi que le célèbre rapport Condon, publié il y a deux ans sur ce sujet, comporte un chapitre consacré à l'examen d'un sondage auprès de la population américaine : son but était de trouver des corrélations avec certaines caractéristiques sociales.

Cette étude n'a apporté aucune confirmation de la thèse : ceux qui ont vu des soucoupes volantes ne se distinguent du reste de la population ni par le niveau d'éducation, ni par la région d'habitation, ni par l'âge, ni par le sexe, etc... Cette partie du rapport contenait cependant quelques chiffres intéressants : la plupart des Américains ont entendu parler des soucoupes volantes (96 %), la moitié croit en leur existence, 33 % sont convaincus que d'autres planètes sont habitées et environ 5 % déclarent avoir vu des soucoupes de leurs propres yeux.

Bien qu'elle ne soit pas prouvée, l'explication psychologique et sociologique de la vision des soucoupes volantes restait pourtant très séduisante. Donald I. Warren, attaché à la School of Social Work (University of Michigan, Ann Arbor), vient d'en montrer l'intérêt dans un article publié dans la revue américaine « Science ».

F. I. D. U. F. O.

(Suite de la page 25)

Page 1

CANEVAS (EXTRAIT)

Explication	CONTENU	Code
Astronomie		111
Date : siècle, année, mois, jour		
Incertitude		112
Heure		121
Coordonnées du témoin		131
Coordonnées point remarquable		132
Astronomie : caractéristiques remarquables		141

Les « résumeurs » rempliront le partie centrale de cet imprimé, en clair, sans phrases.
Les « indexeurs » coderont ces mots dans la partie de droite.

La thèse de Warren est la suivante : la vision des soucoupes volantes n'est pas liée au statut social de ceux qui les ont aperçues, mais au manque de cohérence entre les différents paramètres de ce statut chez un même individu. En fonction des renseignements dont il pouvait disposer, l'auteur a tenu compte de trois facteurs pour définir la cohérence : les revenus de l'individu, son niveau d'éducation et ses caractéristiques ethniques (un facteur important aux Etats-Unis où l'immigration a entraîné la juxtaposition de nombreuses communautés).

NOIRS ET BLANCS

Un exemple d'individu « cohérent » selon ces critères sera, par exemple, un directeur de société, protestant et blanc (haut revenu, niveau d'éducation élevé, et membre du groupe social dominant) ou encore l'ouvrier noir non spécialisé. En revanche, le médecin noir (revenu moyen, éducation élevée, et membre d'un groupe social minoritaire) sera compté comme un individu souffrant dans son statut social d'une grave « incohérence ».

A partir de ces critères de « cohérence » et d'« incohérence », Warren a essayé d'établir une liaison entre eux et la vision des soucoupes volantes. La première tentative qui concernait un échantillon représentatif de l'ensemble de la population américaine (hommes et femmes, Noirs et Blancs, etc...) a été un échec complet.

Mais une étude plus approfondie a montré qu'une corrélation particulièrement nette se manifestait entre l'« incohérence » du statut social et le fait d'avoir vu des soucoupes volantes, dans le cas où l'on ne considérait que le sous-groupe des hommes blancs (en éliminant donc de l'échantillon les Noirs et les femmes). Prenons, par exemple, uniquement les hommes blancs ayant un revenu inférieur à 5 000 dollars par an. Parmi ceux dont le statut social est « cohérent » on ne trouve qu'une proportion de 2,4 % qui affirme avoir vu des soucoupes volantes, alors que ceux dont le statut social est très « incohérent » affirment en avoir vu dans la proportion de 11,7 %. La corrélation est encore plus forte pour le groupe des revenus compris entre 5 et 10 000 dollars par an. Les individus dont le statut social est « cohérent » n'ont vu de soucoupes volantes que dans la proportion de 1,2 %, alors que 20 % de ceux dont le statut social est « incohérent » affirment en avoir aperçu. Il faut, toutefois, remarquer que pour les revenus supérieurs à 10 000 dollars les proportions s'inversent : 3,2 % d'individus dont le statut social est « cohérent ont vu des soucoupes volantes, alors que 1,4 % des individus dont le statut social est « incohérent » en ont vu. La corrélation existe donc nettement, mais son explication n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire a priori.

On peut toutefois, dès maintenant, avancer quelques hypothèses pour expliquer ces chiffres. La dernière anomalie que nous avons signalée — le fait que dans les revenus supérieurs les individus à statut « in-

cohérent » voient moins souvent des soucoupes volantes que ceux dont le statut est « cohérent » — peut, peut-être, s'expliquer par la nature même de leur « incohérence » : par définition, ce n'est ni le caractère ethnique ni l'éducation, mais le haut niveau des revenus. Une caractéristique qui, si elle conduit bien à une « incohérence », n'est pas réputée pour entraîner des troubles de la personnalité. Troubles susceptibles de pousser à voir des soucoupes volantes...

Jean-Louis LAVALLARD.

« Science », 6 novembre 1970, 599 pages.

Réponse d'Aimé MICHEL

Le 10 décembre 1970.

Monsieur,

Permettez à quelqu'un qui étudie depuis vingt ans ce sujet très mal vu des « soucoupes volantes », d'apporter quelques précisions et corrections à votre intéressant article du Monde (9-12-70).

1) L'expression « existence des SV » n'a pas grand sens. Même ceux qui, comme moi, plaident pour une étude objective du phénomène, doutent généralement de son existence physique naïve (au sens d'un véhicule). Selon Hynek (astronome, ancien consultant de l'Air Force sur ces questions), mieux vaut s'en tenir à la définition qu'une soucoupe volante est un « rapport d'observation non expliqué » et ne rien préjuger de la nature réelle de ce qui est dit avoir été vu.

Pourquoi alors plaider pour l'étude d'un phénomène dont la nature réelle reste à établir ? Pour deux raisons essentielles :

a) il est **homogène** (toujours selon Hynek : « 21 ans de rapports recueillis partout dans le monde en donne une image à peu près complète, toujours la même »).

b) il est très fréquent et répandu : selon Aldora Lee (rapport Condon, page 224), le nombre des témoins aux Etats-Unis est compris entre 1.000.000 et 5.000.000.

2) il n'est guère prudent de parler de ceux qui « voient » ou qui « ont vu » des soucoupes volantes. Les catalogues d'« observations » les plus complets (J. Vallée, Université Standfort et D. Saunders, Université du Colorado) comptent respectivement 25.000 et

15.000 cas. L'échantillonnage de Warren est encore plus étroit. Warren, comme nous tous, ne peut travailler que sur les cas **rapportés**, qui sont un infime pourcentage. Ses résultats ne nous apprennent donc rien sur les « témoins » en général, et ne portent que sur les « témoins » **qui se font connaître**. Selon un sondage du Comité Condon (rapport Condon, page 228, table 13) 28 % des « témoins » ne disent rien par peur du ridicule, et 26 % parce qu'ils pensent que c'est une « affaire privée ».

3) les résultats de Warren s'interprètent donc fort bien à la lumière de ce qui précède : il est normal que les individus « non cohérents » soient moins sensibles à des motivations atténuées ou effacées par leurs « non cohérence ». La pression sociale est mesurée par leur intégration au groupe. Ce truisme **a priori** est expérimentalement confirmé par les récentes études sur la violence et la délinquance (1, 2).

4) il n'est pas exact que « ceux qui ont vu ne se distinguent du reste de la population, ni par le niveau d'éducation, ni par la région, ni par l'âge ». Le rapport Condon (précédé en cela par diverses autres études) montre au contraire :

a) que les villages de 2.500 habitants et moins sont aussi « productifs » que les villes de 1.000.000 d'habitants et plus, ce qui montre une écrasante majorité d'observations « rurales » (page 217).

b) qu'il existe une corrélation inverse avec l'âge, et directement avec la culture (diverses tables du chapitre 7, section III).

Notes. — 1) **Crimes et violences**, a Staff Report to National Commission on the causes and prevention of violence (Mulvihill, Tumin and Curtis), US Government Printing Office, Dec. 1969.

2) Roger Hood et Richard Sparks : La délinquance (Hachette 1970).

Veuillez agréer...

NOS LIVRES SÉLECTIONNÉS

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **LES SOUCOUPES VOLANTES.** Co-auteurs : Aimé MICHEL (pour) et Général Georges LEHR (contre). Franco : 7,70 F.
- 2/ **LES PHENOMENES INSOLITES DE L'ESPACE,** par Janine et Jacques VALLEE. Franco : 22,70 F.
- 3/ **A PROPOS DES SOUCOUPES VOLANTES,** par Aimé MICHEL (épuisé).
- 4/ **LES SOUCOUPES VOLANTES AFFAIRE SERIEUSE,** par Franck EDWARDS. Franco : 19,40 F.
- 5/ **DU NOUVEAU SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** par Franck EDWARDS. Franco : 17,40 F.
- 6/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** par Henry DURRANT. Franco : 20,50 F.

Nous pouvons vous procurer

La plupart de nos numéros sont épuisés. Sont encore disponible actuellement :

- 1/ **Les séries « CONTACT LECTEURS » des années 1968, 1969 et 1970** au prix Franco de 10 F l'une.
- 2/ **Les numéros de « LUMIERES DANS LA NUIT » suivants :** Juin 68 - Août 68 - Octobre 68 - Décembre 68 - Février 69 - Avril 69 - Juin 69 - Août 69 - Octobre 69 - Décembre 69 - Février 70 - Avril 70 - Juin 70 - Août 70 - Octobre 70 - Décembre 70 et Février 71.
Le numéro : 4 F avec les « Pages Supplémentaires » et 3 F sans celles-ci.
- 3/ **L'Aide-mémoire de l'Enquêteur :** Franco : 1,60 F.
S'adresser au siège de la revue, comme pour les abonnements.

Les contre-enquêtes du Catalogue J. VALLÉE (suite de la page 2)

Pour 130 cas où l'enquête avait des chances d'aboutir, nous avons sollicité 130 enquêteurs et 57 ont répondu favorablement. Nous avons actuellement reçu 35 dossiers d'enquêtes, sur les 130 que nous étions en droit d'espérer.

Ce n'est pas mal dans un sens mais insuffisant pour une publication et une étude statistique qui donnent satisfaction aux chercheurs.

Nous pensons qu'il appartient à chacun de prendre conscience de ses responsabilités, aussi bien les enquêteurs que les délégués régionaux pour la poursuite de ces efforts, ayant déjà souligné dans la revue, et par lettre personnelle tout l'intérêt que tous nous attachons à cette réalisation.

Pour permettre à tous de faire le point sur ce qui reste à faire nous allons citer — sauf erreur ou omission que les intéressés voudront bien nous signaler — tous les cas qui ont été instruits par nos amis :

143 - 144 - 147 - 149 - 152 - 157 - 160 - 163 - 177 - 178 - 182 - 188 - 194 - 206 - 209 - 221 - 222 - 230 - 232 - 240
242 - 246 - 247 - 250 - 254 - 263 - 272 - 286 - 292 - 305 - 312 - 318 - 319 - 355 - 390

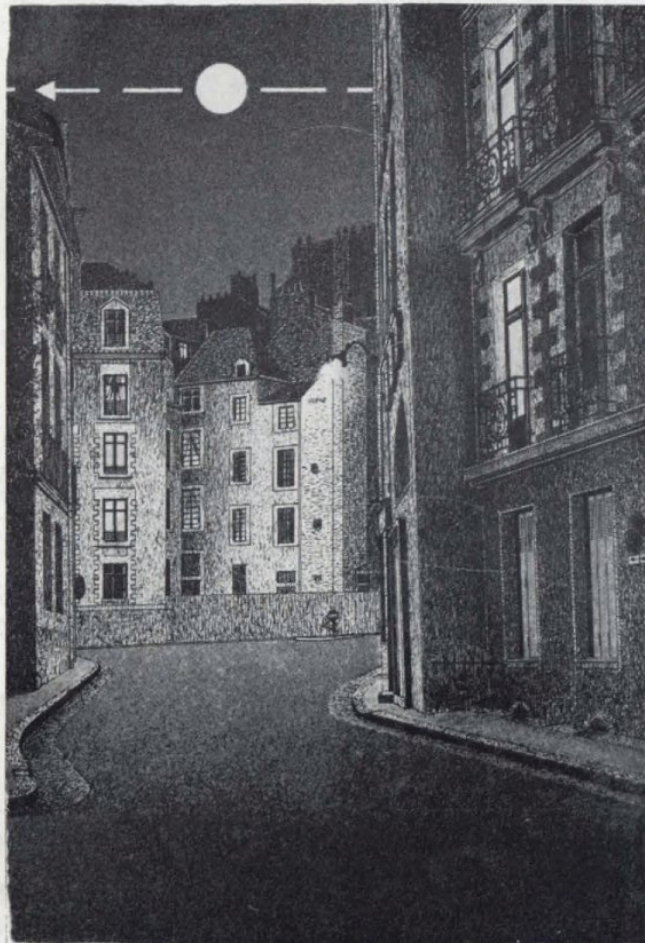
Les cas 147 et 148 sont incomplets et à reprendre.

Tous les autres sont à la disposition de ceux qui veulent œuvrer, ils en seront récompensés par la parution d'un livre illustré dont ils auront été les artisans.

Quelques groupes, qui ont eu l'initiative de faire des recherches dans les archives de leurs journaux locaux ont découvert des faits intéressants 1954 qui n'avaient pas été indiqués par le Catalogue. Il est souhaitable de reprendre également ces enquêtes.

Tout en restant à la disposition de tous, il est préférable aux 650 enquêteurs de passer par leur délégué régional, étant donné les charges qui nous accablent.

Nous espérons que cet appel sera entendu de tous et que dans quelques mois, devant le nombre des enquêtes reçues, nous pourrons annoncer la mise en chantier de cet ouvrage historique.



NANTES : CAS DU 26 FEVRIER 1970

(Témoin n° 3)

Voir page 17

(Dessin de R. TALLÉ d'après photo des lieux)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire, 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne, Dépôt légal 2^e trimestre 1971